

Calendar for April (AVRIL) with days of the week and dates.

LE CLAIRON

Calendar for May (MAI) with days of the week and dates.

VOL. XXXII — No. 17 SAINT-HYACINTHE, 23 AVRIL 1943 RRIX: 5 cents

LE 4e EMPRUNT NATIONAL

Saint-Hyacinthe : \$1,273,000.00

APPEL DES PRESIDENTS
Le quatrième emprunt de la victoire commencera lundi prochain le 26 avril. A mesure que la guerre se prolonge et se fait de plus en plus dure, les dépenses augmentent et les besoins du pays deviennent plus grands.

de réajustement économique, financier ou social qui survient les périodes de guerre.
Le quatrième emprunt de la victoire fournira à tous les citoyens de notre comté l'occasion de contribuer ou de répéter ses contributions à notre effort de guerre.

DECES DU R. P. F.-M. GAUVREAU

Mort, vendredi dernier, du vicaire de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire—A l'âge de 56 ans.
Le R. P. François-Marie Gauvreau, O.P., du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, est décédé vendredi après-midi à l'hôpital Saint-Charles, de notre ville, après une longue maladie.

Le contrat est accordé par la ville pour l'agrandissement de l'usine de filtration municipale

FETE AU CHANOINE VEZINA, SUPERIEUR DU SEMINAIRE

Cinquantième anniversaire de prêtrise — Grand banquet, le 3 mai prochain — Notes biographiques.
L'Association des anciens élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe, organise, pour lundi, le 3 mai prochain, une grande fête en l'honneur du chanoine Arthur Vézina, supérieur du Séminaire.

Le conseil municipal accorde le contrat à la compagnie Dansereau Ltée. — Achat de la machinerie requise. — La ville accorde des contrats pour l'entretien des parcs publics. — Le maire et le trésorier représenteront St-Hyacinthe à une convention à Québec.

LA PISCINE A L'USAGE DES MARINS
Jardin Eugène St-Jacques, Parc des Patriotes, à M. Aug. Choquet, pour \$200.00.
Jardin Paul-Payan à M. Horn, Berthiaume, pour \$75.00.
Le conseil ayant pris connaissance d'une lettre de l'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires Municipales, priant la cité de se faire représenter à la convention de la "Municipal Officers' Association", qui se tiendra à Québec les 9, 10 et 11 mai prochains, l'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Bergeron, et il a été résolu, de prier Son Honneur le maire Bouchard de bien vouloir représenter la ville à cette convention. Par la même résolution, le trésorier de la ville, M. L.-V. Scitôt, est délégué à cette dite convention, aux frais de la municipalité.

Succès complet du deuxième exercice d'obscurcissement à Saint-Hyacinthe

M. Eugène Côté élu directeur de l'Ass. pour la protection du poisson et du gibier Inc.

Grande assemblée de l'Association des pêcheurs et chasseurs du Yamaska, dimanche dernier — Les gagnants du concours de pêche — Les directeurs élus — Des films sur la pêche et la chasse.

LES ACTIVITES AU COURS DE L'ANNEE
L'assemblée générale de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs du Yamaska fut tenue, dimanche soir le 18 avril, dans la salle de la Société Philharmonique. Environ 350 personnes y assistèrent.
M. Eugène Côté présida l'assemblée. Dans son allocution, il résuma les activités de l'association au cours de l'année, à savoir:
1—Part active prise en vue de l'érection d'une passe migratoire à la digue que la Cité de Saint-Hyacinthe construira l'été prochain.
2—Obtention du droit d'émettre des permis pour la prise de la blanchaille à la seine, dès l'ouverture de la pêche, et ce, aussi bien dans les ruisseaux que dans la rivière.
3—Dénonciation et destitution par le Département de la chasse et de la pêche à Québec, d'un garde-chasse post-scriptum qui, au lieu de faire observer les lois, favorisait le braconnage.
4—Requêtes auprès du Gouvernement provincial afin de faire raccourcir le temps de la traque au rat musqué et prohiber la chasse au lièvre et à la perdrix avec collet.

"Obscurcissement" complet de toute la région de St-Hyacinthe à Drummondville. — 20 minutes de "raid" mercredi soir. — Aucun incident. — Tous les services du C.P.C. et de la police à l'œuvre. — Remerciements à la population du chef de police et du président du C.P.C.

APPEL DU PRESIDENT POUR DE NOUVEAUX MEMBRES

L'exercice d'obscurcissement total de mercredi soir a remporté un succès complet dans la ville de Saint-Hyacinthe. Le chef de police, M. Lucien Girard, le chef du C.P.C. local, M. J.-P. Lazure et les membres de cet organisme se déclarent parfaitement satisfaits de ce deuxième exercice d'obscurcissement de la ville et sont très heureux des résultats.
De plus, ils s'empressent de remercier la population pour sa si bienveillante collaboration.
L'heure du signal de l'alerte, qui demeurait un mystère, fut donnée par le quartier général du C.P.C. provincial à Montréal à 9 h. 23 et tous les services du C.P.C. local sont entrés en action à 9 h. 30. Le signal de la fin d'alerte fut donné à 9 h. 45, après qu'il eut été survenu la ville pour constater les résultats du haut des airs. Durant ces quelques vingt minutes de "raid", la population de la ville fut complètement immobilisée par l'obscurcissement, pendant que tous les services du C.P.C.: corps médicaux, services essentiels, police et pompiers, information, garde civile, colonne mobile, etc., patrouillaient la ville en tous sens.
Cet exercice d'obscurcissement, organisé par le centre provincial du C.P.C., comprenait toute la région de St-Hyacinthe jusqu'à Drummondville. Ces exercices font partie d'un programme général commencé la semaine dernière pour assurer la plus grande sécurité possible en cas de raids aériens sur le Québec. Le quartier du C.P.C. local n'a pas encore reçu de rapports des autres municipalités de la région, mais il est fort probable que l'exercice s'est déroulé avec le même succès. Dans notre ville, la police ne signale aucune infraction au règlement, aucun vol, aucun incendie, et tout s'est passé dans le calme le plus complet.

DES NOUVELLES DU CAPITAINE BOUCHARD

L'honorable M. T.-D. Bouchard vient de recevoir des nouvelles de sa fille, le capitaine Cécile-Ena Bouchard, officier de liaison pour la presse de l'armée des forces canadiennes. Elle a fait la traversée sur un paquebot rapide et son voyage sur l'océan s'est fait sans aucun ennui.
Ces jours derniers, elle a rencontré le commandant d'Argenteau qui était venu visiter son père à deux reprises lorsqu'il vint en Amérique; elle a aussi été présentée au général de Gaulle. Elle a fait un court voyage à Edimbourg, en Ecosse, où elle est allée étudier le fonctionnement de certains services militaires féminins. Elle est revenue à Londres et a informé son père qu'on l'entendrait prochainement à la radio, à 10.45 p.m.

NOUVEAUX MEDECINS

Cinq anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe ont obtenu au cours la semaine dernière leur doctorat en médecine à l'Université de Montréal. Ce sont les Drs Paul-Hervé Bazinet, de Ste-Madeleine; Ls-A. Couillard, de Beaumont, Saint-Charles sur Richelieu; Marcel Desmarais, Montréal; Philippe Lagasse, Windsor-Mills; Yves Pothier, Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Oscar Pothier. Ce dernier est le frère de M. Philippe Pothier, avocat, et du Dr Guy Pothier, l'un et l'autre de cette ville.

NAISSANCE

A l'hôpital Saint-Charles, de Saint-Hyacinthe, le 17 avril, est née à M. et Mme J.-Ovide Bertrand, une fille qui portera le nom de Marie-Claudette-Nicole.

M. Paul-E. Poirier entreprend une tournée des Chambres de Commerce de la Province

Le président de la Fédération des Chambres de Commerce visitera les 66 Chambres de la province. — Début de la tournée à Saint-Jérôme, le 27 avril.

LA COLLABORATION DES HOMMES D'AFFAIRES

M. Paul-E. Poirier, président général de la Fédération des Ch. de Commerce de la province de Québec, de cette ville, commencera la semaine prochaine une tournée de toutes les Chambres de Commerce de la province. M. Poirier commencera sa tournée le 27 avril par la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, où il sera le conférencier et l'invité d'honneur à un grand banquet.
Le président de la Fédération des Chambres de Commerce se propose de visiter les 66 Chambres de Commerce de la province au cours d'une tournée qui se terminera en septembre prochain. Six nouvelles Chambres ont été affiliées à la Fédération depuis

M. R. Lassonde, nommé aviseur d'un organisme national d'après-guerre

M. Raoul Lassonde, propriétaire de la "Tôle Gauthier Idéale Eng.", de cette ville, vient d'être nommé aviseur de la Fédération de l'Industrie lourde du Canada. M. Lassonde représentera les Canadiens français dans cet organisme national. Les deux autres aviseurs pour le Canada sont M. B.-G. Brown et le colonel Jones, tous deux de l'Ontario.
On sait que M. Lassonde est l'inventeur d'un clou et d'une machine spéciale pour les couvertures métalliques. Cette innovation dans le domaine de la construction, lancée en 1937, a obtenu un vif succès sur le marché mondial. L'invention a mis en

Tentative de vol avec effraction au magasin de chaussures Dussault

Deux voleurs pénètrent dans l'établissement de M. L. Dussault rue des Cascades, dans la nuit de vendredi à samedi. — Dépistés et arrêtés par la police — Deux jeunes gens de Montréal.

12 MOIS DE PRISON CHACUN

Deux individus ont pénétré avec effraction dans le magasin de chaussures de M. Lorenzo Dussault, 1660, rue des Cascades, dans la nuit de vendredi à samedi, mais ils n'ont pas été heureux dans leur tentative de vol. Ayant éveillé les soupçons d'un voisin, ils durent s'enfuir. La fuite au moment où ils s'apprêtaient à dévaliser la caisse et furent appréhendés peu après par la police.
Ces deux individus de Montréal, du nom de Lucien Magnan, 112, rue Bleury, et Gérard Turcotte, 2149, rue Chamblay, pénétrèrent dans le magasin Dussault vers minuit samedi. Ils taillèrent les vitres de la porte d'arrière du magasin afin de pouvoir glisser les verrous. Ils s'apprêtaient à enfoncer la caisse enregistreuse du magasin lorsque le chauffeur de l'édifice du théâtre Corona, M. David Bernard, passant dans la rue pour aller faire ses feux vit les intrus prendre la fuite. Il se rendit alors raconter l'affaire au gérant du théâtre Corona, qui se trouvait encore à son bureau, et mit la police sur la piste.
Devant que leur présence avait été signalée, les cambrioleurs avaient pris la fuite, abandonnant sur le parquet la caisse et leurs outils. Entrentemps, le constable Olivier, de faction rue des Cascades, fut également prévenu et arriva sur les lieux. On se lança alors à la poursuite des deux individus. On les dépista peu de temps après au moment où ils montaient dans un taxi, en sortant du "Café Canadien", aux coins des rues St-Simon et St-Antoine, où le constable Roland Olivier les vit se diriger.

SERVICE DE LA POSTE LE VENDREDI SAINT

Le maître de poste de Saint-Hyacinthe désire informer le public que le service au bureau de poste de cette ville, vendredi le 23 courant (Vendredi Saint sera comme suit:
Aucune distribution par les facteurs. Les divers guichets seront ouverts de 10.00 a.m. à 12.00 a.m. Il n'y aura qu'une seule levée des boîtes aux lettres de la ville le matin à 6.30 a.m.
Après cette levée les matières postales devront être déposées au bureau de poste; les dépêches seront expédiées aux heures ordinaires.

NOUVELLES sur le RATIONNEMENT
Pour renseignements importants, voyez à la page 5

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe

"Le Clairon" est imprimé par L'Imprimerie Yamaska
au No. 435, 14e Avenue, Téléphone 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe, (livré à domicile) et aux Etats-Unis \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

En vente chez

M. S. DUVAL, 1820, 5e RUE

M. IRENEE CHOQUETTE, 536, 14e AVENUE

M. G. TURENNE, 1375, 5e RUE

SAINT-HYACINTHE, 23 AVRIL 1943

Comment l'épargne peut-elle aider à gagner la guerre ?

Le quatrième emprunt de la victoire sera lancé lundi prochain et le comté de St-Hyacinthe doit fournir la somme de \$1,273,000, sur un objectif total d'un milliard cent millions de dollars pour aider à gagner la guerre.

Nous espérons que la population maskoutaine secondera les efforts des organisateurs locaux de cette campagne pour couronner l'entreprise nationale du plus éclatant succès. Il ne faut aucun doute que chacun tiendra à souscrire généreusement à cet appel du pays, d'autant plus qu'il est du propre intérêt de chacun de le faire.

Nous songeons ici tout particulièrement aux salariés qui, grâce à la guerre, gagnent actuellement des salaires élevés. C'est le temps pour eux de faire des réserves par l'intermédiaire des obligations de la victoire, sans quoi ils seront littéralement jetés sur le pavé une fois la guerre terminée. L'emprunt qui commencera ces jours-ci leur fournit, comme à tous, cette occasion de penser sagement à l'avenir.

L'épargne est d'importance capitale pendant la guerre, et ses avantages se feront sentir surtout après. En premier lieu, l'argent que nous dépensons inutilement pendant la guerre sert à payer les services de quelqu'un. Au contraire, lorsque nous épargnons notre argent, ce quelqu'un peut travailler utilement pour la victoire. En second lieu, lorsque nous dépensons, nous encourageons les individus à se faire concurrence pour obtenir des approvisionnements, malgré le marché restreint des marchandises. L'argent que nous épargnons allège la poussée vers le plafond des prix, et permet de diviser équitablement les approvisionnements disponibles; il permet aussi de maintenir le coût de la vie à un bas niveau et de distribuer la marchandise là où le besoin se fait le plus sentir. Du point de vue personnel, l'épargne améliore notre situation en cas d'imprévu. Tôt ou tard chacun de nous aura besoin d'argent en toute hâte. C'est alors que l'épargne jouera un grand rôle.

Chacun de nous doit avoir une réserve créée par l'épargne pour la période d'après-guerre. Mais indépendamment de tous les avantages que procure l'épargne, mentionnons qu'après la guerre, nous pourrions acheter toutes les choses dont nous sommes forcés par les circonstances de nous priver: une auto, par exemple, un poste de réception (de T.S.F.), une laveuse mécanique, une maison...

Le fardeau des taxes cette année s'est accru pour la plupart d'entre nous, mais nous ne pouvons nous plaindre. La guerre n'est pas gagnée, et nous ne la gagnerons pas avec de la menue monnaie. Nous la gagnerons, mais à prix d'efforts véritables et d'abnégation, autant de la part des civils que de ceux qui luttent sur les champs de bataille.

Nous ne pouvons satisfaire tous nos besoins et en même temps satisfaire ceux de nos marins, de nos soldats et de nos aviateurs. Chacun de nous doit réduire ses dépenses au strict minimum. Ceci entraînera des privations, mais rien à comparer aux tribulations et aux souffrances que nous aurions à subir si nous perdions la guerre. Si la victoire est coûteuse, la liberté est inestimable.

Une obligation de la victoire est une pièce justificative à l'effet que vous avez prêté une somme d'argent au pays pour aider à gagner la victoire. Une obligation de la victoire est un billet promissoire que vous recevez de votre pays et pour lequel vous toucherez des intérêts semi-annuellement jusqu'à échéance. Comme garantie le Canada offre toute la richesse et les ressources du pays, et point n'est besoin d'ajouter que le pays n'a jamais manqué à ses obligations. Vous ne donnez pas votre argent lorsque vous achetez des obligations, vous le prêtez au contraire afin d'aider votre pays à gagner la guerre.

JOYEUSES PAQUES !

Dimanche ce sera Pâques! Pâques, fête chrétienne et joyeuse entre toutes, car elle représente la résurrection du Christ et la renaissance de la nature. C'est le symbole de l'éternel recommencement de la vie nous l'accueillons toujours avec une nouvelle joie parce qu'il représente un renouveau que nous espérons voir meilleur.

Cette année, nous saluons sa venue avec d'autant plus d'allégresse que nous venons de traverser un long et rude hiver qui fut des plus pénibles pour les peuples assombris par le fléau de la guerre.

La Résurrection de Pâques ne doit pas passer sans avoir un effet salutaire sur le cœur des hommes. C'est un gage de foi et d'espérance qui doit raviver le cœur de tous les chrétiens et leur donner confiance en Celui qui promit la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Cette paix, dont nous commençons déjà à oublier les bienfaits, reviendra certainement et plus tôt peut-être qu'on ne le croit. La résurrection de la paix viendra bientôt accompagner la résurrection du Christ. Le cauchemar de l'hiver s'enfin éloigné et celui de la guerre commence à se dissiper par les victoires des Nations unies sur plusieurs fronts.

La renaissance de Pâques se fait déjà sentir sur l'orientation du conflit mondial et ce fait nous laisse entrevoir le jour où la Paix viendra comme une Résurrection assurer le triomphe de la liberté des hommes.

La joie de Pâques sera alors véritablement dans nos cœurs car la paix marquera pour nous un nouvel état de vie aussi appréciable que la transformation de la nature lorsqu'elle passe de l'hiver à l'été.

Espérons en attendant ce jour de résurrection totale, et célébrons la fête de Pâques dignement comme il convient à tout chrétien.

Que le soleil revienne dans nos cœurs jeter un nouvel éclat de lumière, que les fleurs éblouissent nos regards de nouvelles symphonies de couleurs, que la chanson des oiseaux soit plus mélodieuse à nos oreilles et que l'air frais du printemps vienne vivifier nos âmes d'un nouvel élan de santé.

Témoins de ce renouveau, annuel et toujours nouveau, saluons cette fête avec allégresse comme si nous la voyions pour la première fois et disons à tous, le cœur rempli des promesses de la Résurrection.

Joyeuses Pâques!

M. B.



LA CAISSE ELECTORALE DU BLOC POPULAIRE

Si l'accusation portée contre le Bloc Populaire par Monsieur Lucien Plamondon, député de Portneuf, a créé une vive sensation tant à la Chambre que par toute la province, elle n'a pas manqué de provoquer quelque désarroi au sein même du Bloc Populaire, et d'aggraver ainsi le malaise qui régnait déjà entre les deux groupes dont se compose le Bloc, c'est-à-dire les Nationalistes cent pour cent: Hamel, Gouin et Chaloult, et les Opportunistes cent pour cent: Girard, Lacroix et Gauthier.

Monsieur Plamondon est un homme de condition modeste, c'est un citoyen intègre qui n'a aucune attache avec la haute finance et qui n'a d'autre ambition que de prendre les intérêts de ses électeurs. Courtier en assurances de sa profession, il possède passablement de renseignements sur les principales compagnies d'assurance du pays.

Le député de Portneuf est un homme sérieux qui ne se serait pas lancé dans une affaire hasardeuse sans connaissance de cause; sans compromettre la situation de son informateur, il a apporté

dans son accusation suffisamment de précision pour mettre les gens du Bloc sur les dents.

S'adressant à Monsieur Chaloult, en Chambre, Monsieur Plamondon a d'abord manifesté sa surprise de constater que le Bloc Populaire ne parle pas du tout, dans son programme, de l'étatisation des assurances, malgré que ce trust soit l'un des plus importants du pays et que ce trust manifeste son inquiétude en s'opposant au programme d'assurance sociale du gouvernement Godbout.

Le député de Portneuf démontre alors à Monsieur Chaloult que le Bloc garde le silence à l'endroit des assurances parce que certaines compagnies d'assurances ont promis de verser ou ont partiellement versé une somme de \$100,000 à la caisse électorale du Bloc. Je sais tout ce qui se passe dans le Bloc Populaire, interrompit M. Chaloult, et je suis obligé de dire que la déclaration du député de Portneuf est inexacte. Monsieur Plamondon alla plus loin et ajouta que Monsieur Philippe Girard, organisateur du Bloc pour le District de Montréal, avait déclaré à un homme — en qui Monsieur Plamondon a entière confiance et dont il tait le nom afin de ne pas lui nuire gravement — que les compagnies d'assurances garnissaient la caisse du Bloc.

Cette fois, la dénégation de Monsieur Chaloult fut beaucoup moins catégorique. Sans doute, Monsieur Chaloult se rappela-t-il qu'en 1935 et 1936 lui et ses amis, Hamel et Grégoire, avaient été dupes et victimes de politiciens retors... il se contenta donc de dire: "Je ne peux pas parler au nom de Monsieur Girard. Monsieur Girard peut répondre lui-même à cette accusation, mais je suis MORALEMENT (sic) certain que la déclaration du député de Portneuf n'est pas fondée".

La certitude du député de Lotbinière s'était donc effritée quelque peu, et il se borna à parler pour lui-même. Au cours de l'assemblée tenue à Québec au Palais Montcalm, le dimanche soir, M. Girard simulait d'attacher peu d'importance à la question, fut le seul à relever l'accusation du député de Portneuf. Ne détenant pas de mandat électoral et ne pouvant mettre son siège en jeu comme garantie de sa bonne foi, il était très facile à Monsieur Girard de provoquer le député de résigner son siège se contentant pour sa part de ne plus paraître dans les assemblées publiques, geste tout aussi chevaleresque que celui qui n'a pas le sou et est toujours prêt à parier \$5,000. avec l'argent des autres.

Fait à noter aussi, c'est que aucun des orateurs à l'assemblée du Bloc n'appuya l'explication ni n'eut aucun mot d'éloge à l'endroit de Monsieur Girard...

Quant au député de Portneuf, il est facile de présumer qu'il n'attend qu'une circonstance plus favorable pour confondre les gens du Bloc, et qu'il n'est pas assez naïf pour avoir tiré ses dernières balles.

LUCIEN PLAMONDON A TERMINE LE DEBAT SUR LE BUDGET

C'est à Monsieur Lucien Plamondon, député de Portneuf, que revient l'honneur de terminer le débat sur le budget.

Le député de Portneuf avait l'intention de ne parler que durant un quart d'heure, mais l'accueil que fit la Chambre à son discours le décida à prolonger ses remarques jusqu'à 7 heures 30.

Au cours de son discours, en plus de la déclaration ci-dessus émise, le député de Portneuf a fait une étude assez élaborée du problème ouvrier qui est non seulement une question locale, régionale ou provinciale, mais qui est devenu un problème INTERNATIONAL. Il a ajouté que dans son comté, l'activité ouvrière est contrôlée par les Syndicats Catholiques, auxquels le député est très sympathique parce leurs principes sont plus conformes aux convictions religieuses et aux aspirations raciales de la population de son comté.

Parlant de la taxe de vente, Monsieur Plamondon a fait sentir à l'Opposition que cette taxe est le résultat direct de la mauvaise administration et du train de vie désordonné de l'Union Nationale qui a augmenté d'environ 50 millions chaque année les dépenses de la Province. Il a fait remarquer que lors de la campagne électorale de 1939 la population avait été prévenue par les libéraux que cette taxe serait nécessaire pour combler une partie des déficits accumulés par l'Union Nationale.

Le député de Portneuf fait ressortir la politique d'évolution pratiquée par le Parti libéral, trop rapide pour être suivie par les adversaires qui "marchent au pas... de tortue", et qu'en vertu des progrès réalisés, les libéraux n'ont pas besoin de changer de nom ou de jongler avec les "maximes" pour obtenir la confiance du peuple.

Monsieur Plamondon termina son discours en disant qu'il n'avait pas peur des élections, qu'il était sous l'étendard d'un chef qui a toute sa confiance, qui saura conduire le Parti libéral à la victoire lorsqu'il aura décidé de se présenter devant le peuple.

ST-THOMAS D'AQUIN

Naissance

M. et Mme Laurent Hébert, employé civil au gouvernement provincial font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de: Joseph, Gabriel, Jean-Louis, Parvain et marraine: M. et Mme Eugène Desmarais, de Saint-Thomas d'Aquin, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Garde Ravenelle, de l'hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe.

Nos sincères félicitations aux heureux parents. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Hébert.

SAINT-HUGUES

Dimanche dernier plusieurs parents s'organisèrent pour aller prendre le dîner à la cabane à sucre, chez M. Camille Gendron. Etaient présents: M. et Mme Camille Gendron et leurs enfants: Rollande, Hubert, Gabriel, Claudette et Hugnette, M. l'abbé Aristide Gendron, frère de M. Camille Gendron, leur employé M. A. Bonin, M. et Mme Hervé Houle et leurs enfants, Viateur, Normand, Jacqueline, Dollard, Réjean, Claudette, Rolland et Bruno, Mlle Bibianne et Mariette Morin, MM. Uldège Vermette et Willey Morin et Gérard Beauregard tous de St-Simon, M. Léo Bazinet et sa fille Patricia, de Montréal, M. et Mme Egidio Lapiere, M. et Mme Charles-Ed. Lapiere et leur fils Jacques. Apres avoir pris un succulent dîner M. C. Gendron prépara un bon plat de tire que tous mangèrent avec goût. Le soir chacun s'en retourna après avoir passé une agréable journée en emportant un bon souvenir de la fête, en remerciant M. Gendron de son bon accueil.

Mardi dernier M. Edgar Lefebvre, fils d'Adrien Lefebvre, fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, des suites d'un accident survenu chez M. A. Gendron en pressant du foie avec une presse à engin. Les vêtements de M. E. Lefebvre s'accrochèrent à la roue d'air, et il fut projeté sur le pavé sans connaissance. Le Dr A. Bonnier fut demandé sur les lieux et fit conduire le malade tout de suite à l'hôpital. M. Edgar est en bonne voie de guérison.

M. Paul Chevalier de St-Simon a acheté l'emplacement de M. Ulric Héon au village de St-Hugues au prix de \$1,500.00. M. Héon doit quitter St-Hugues pour aller demeurer à St-Hyacinthe.

M. Georges Désautels est revenu dans sa famille après avoir fait un séjour de quelques semaines à l'hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Arthur Rousseau est partie pour l'hôpital à Montréal pour traitements.

Mme Joseph Chabot est allée à St-Simon lundi dernier pour assister aux funérailles de sa tante Mme Victor Lavallée.

Dernièrement les flammes ont ravagées le hangar à grain

chez M. Emile Chevette au 4e rang. Les pompiers du village furent demandés sur les lieux pour préserver la maison ainsi que les bâtiments. On suppose que c'est la jambonnière qui fut le commencement de l'incendie. Quelques centaines de piastres sont les dommages causés par cet incendie.

M. l'abbé Raoul Lamoureux, vicaire de la paroisse, est allé à St-Sébastien pour assister aux funérailles de son père, M. Alcide Lamoureux.

POUR LES JARDINS DE LA VICTOIRE

Campagne en faveur des jardins de la victoire — Sous les auspices de la Commission de l'entraide familiale.

La campagne en faveur des jardins de la victoire est lancée par les journaux et les corps publics. Dans quelques jours elle sera en pleine force.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'opportunité d'un jardin de la victoire. Par les temps durs que nous traversons, où tous nos efforts sont dirigés vers un seul but commun: la victoire, un jardin qui nous permettra de se procurer des légumes frais n'est certes pas à dédaigner.

Aussi la Commission locale de St-Hyacinthe, sous les directives de la Commission générale de l'entraide familiale, section française, en collaboration avec la "Community Garden League of Greater" pour la section anglaise, tient à informer le public intéressé qu'elle met en branle tout un organisme afin de faciliter la préparation des jardins de la victoire.

La campagne promet d'être un formidable succès dans notre ville de St-Hyacinthe.

Cultiver un jardin de la victoire, c'est contribuer efficacement à l'effort de guerre du Canada.

Participez à la campagne: inscrivez-vous dans l'armée des jardiniers de la victoire qui vous fournira de multiples moyens peu coûteux et des conseils pratiques sur la manière de procéder dans votre entreprise.

Pour plus de renseignements consultez la commission locale, (L'entraide Familiale,

1895 Girouard).

NOUVELLES RESTRICTIONS AU TRAFIC FERROVIAIRE

Le ministre des Transports du gouvernement fédéral vient d'annoncer que, du 15 avril au 15 août prochain, les chemins de fer canadiens n'émètrai plus de billets dits "de fin de semaine", et n'accorderaient plus de taux réduits aux personnes voyageant en groupe de dix ou plus, non plus qu'aux voyageurs en

A L'AFFICHE DU MASKA AVANT MONTREAL



Alan Ladd, votre étoile favorite, et Loretta Young dans une scène du film d'action intitulé "CHINA" qui prendra l'affiche mardi, mercredi et jeudi. William (Wake Island) Bendix fait aussi partie de la distribution.

général à l'occasion de certaines fêtes, comme celle de Pâques ou de la Confédération.

Ces mesures ont pour but de diminuer si possible les voyages non essentiels des civils, afin de laisser la priorité au transport du matériel de guerre et des forces armées. Ces restrictions sont imposées pour une période d'essai, et selon les résultats obtenus, seront ou gardées en vigueur ou supprimées.

Le public est invité à ne voyager que lorsqu'il est absolument essentiel ou urgent de le faire.

OUVERTURE DE LA PECHE

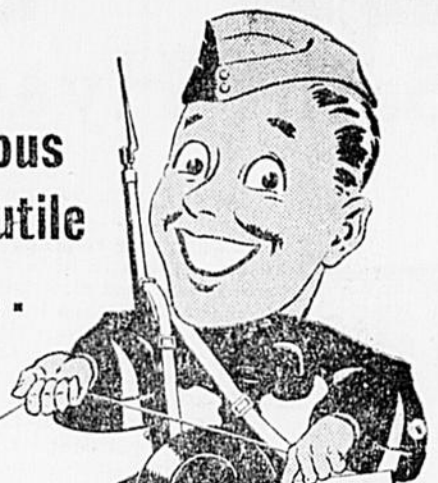
Le 1er mai ramène chaque année, chez nous, l'ouverture de la saison de pêche. Presque tous les poissons d'eau douce, c'est-à-dire des lacs et rivières, peuvent être

pêchés à partir de cette date, si les conditions de la température s'y prêtent. Cette année, la neige ayant été excessivement abondante durant l'hiver et le printemps étant un peu tardif, il est peu probable que les pêcheurs puissent se livrer à leur sport favori dès les premiers jours de la saison. Nombre de lacs et de rivières, dans nos régions montagneuses, auront encore leur couche de glace au 1er mai et quelques semaines devront s'écouler avant que les truites frétilantes ne sautent après la mouche multicolore que leur lance savamment l'amateur. Que les pêcheurs se consolent de ce délai! La truite sera plus éveillée, plus vigoureuse et... elle sera si grosse que, contrairement aux histoires qui se colportent à mi-voix, elle n'aura plus besoin de croître après avoir été prise!

ACHETONS DES OBLIGATIONS POUR NOS ASSURER LA PAIX



En nous abstenant tous d'un appel inutile par jour...



nous dégagerions la voie pour près d'un DEMI-MILLION de communications de guerre additionnelles

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement achevinées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.



donnant des idées aux mots

9 NOUVELLES SOUPES HEINZ

Condensées pour épargner le fer-blanc



Avec ces Nouvelles Soupes Heinz, Vous obtenez plus pour votre argent maintenant que vous n'en avez jamais obtenu auparavant!

● Avec le contenu de chaque récipient de ces nouvelles soupes condensées, vous pouvez servir vingt onces liquides—quatre portions—de la meilleure des soupes, si riche, si nourrissante, si savoureuse, et si bonne! Car, dans la préparation de ces nouvelles soupes, les chefs Heinz ont mis toute leur habileté et toute leur expérience—ainsi qu'une quantité plus importante que jamais d'ingrédients fermes, frais et savoureux provenant des fermes et des champs canadiens—des viandes primées, du poulet tendre, des légumes de choix et de la crème riche et épaisse.

Chacune de ces neuf variétés favorites a le goût véritable de soupe "faites chez soi" qui a fait la renommée des soupes Heinz. Achetez-en, et assommez aujourd'hui chez votre épicière, et régalez votre famille des soupes les plus copieuses, les plus savoureuses et les plus nourrissantes qu'elle ait jamais goûtées.

Choisissez parmi 9 Variétés vite préparées Les nouvelles Soupes Condensées Heinz conviennent autant à votre budget domestique qu'à votre temps limité. Ajoutez simplement une quantité égale d'eau au contenu de chaque récipient—faites chauffer—et servez.

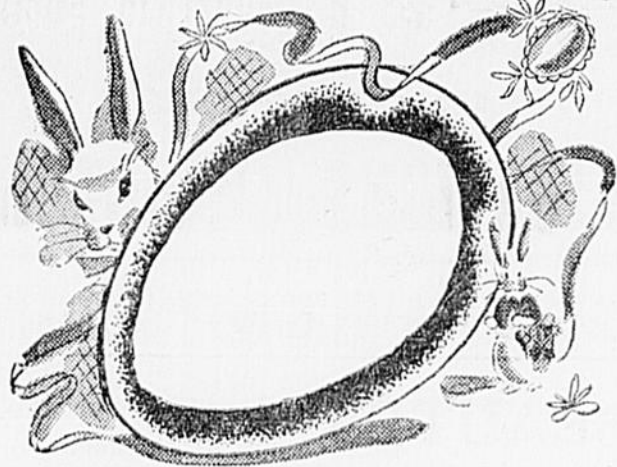
Préparées au Canada par

H. J. HEINZ COMPANY OF CANADA LTD.

- Crème de Tomates Condensée
- Crème de Céleri Condensée
- Crème d'Asperges Condensée
- Crème de Champignons Condensée
- Crème de Pois Verts Condensée
- Soupe aux Légumes Condensée
- Soupe au Bœuf avec Légumes Condensée
- Soupe au Poulet avec Riz Condensée
- Soupe au Poulet avec Nouilles Condensée

4 PORTIONS PAR BOÎTE

57



La Direction et
le Personnel
du

THEATRE CORONA

souhaitent à tous
leurs clients et amis
de

Foyeuses
Pâques

Extra ! SAMEDI, 24 AVRIL, en Matinée et Soirée
SUR LA SCÈNE !

Grand Spectacle de Vaudeville

ATTRACTIONS PRINCIPALES :

- BECKMAN, le grand magicien, dans un acte entièrement nouveau.
 - FRENCHIE, danseur à claquette, homme de couleur.
 - Mlle COLLEEN ENRIGHT, grande cantatrice dans son répertoire.
- Aussi : AUTRES NUMÉROS AU PROGRAMME.

SUR L'ÉCRAN ! 3 GRANDS FILMS AU PROGRAMME

Edward Small presents
George Brent, Hona Massey, Basil Rathbone
INTERNATIONAL LADY
Gene Lockhart, George Zucco, Marjorie Gateson, Martin Kosleck

"The **HOUSEKEEPERS' DAUGHTER**"
The Howling Hit That Has America in Stitches!
Joan Bennett, Adolphe Menjou

LLOYD NOLAN - LYNNE BARY
DANS
"SLEEPERS WEST"

SPECIAL ! Pour Pâques

NOËL-NOËL
JULES BERRY
dans
La Famille D'URATON
musique de PAUL MISRAKI
DLANCHETTE BRUNOY, CARETTE, SINOEL, MARCEL VALLEE, JEAN GRANIER, ANNY FRANCE, JEANNE SOURZA
Les réflexions d'un Français moyen... à la radio!

UN DRAME AU PAYS DES MILLE ET UNE NUITS
ROGER DUCHESNE
ALICE FIELD
ROGER KARL
CLAUDE MAY, GARY BASSET
Le TOMBEAU HINDOU
Ce film fait suite au "Tigre du Bengale" qui fut montré dimanche dernier.

►► Lundi - Mardi - Mercredi, 26 - 27 - 28 AVRIL ◀◀ Jeudi - Vendredi - Samedi, 29 - 30 AVRIL, 1er MAI

Jusqu'à quel point un homme doit-il souffrir
pour l'amour d'une femme ?



AVEC
JOHNNY EAGER
ROBERT TAYLOR LANA TURNER
ET
EDWARD ARNOLD

Une Comédie Musicale
nouveau genre !

UN FILM GAI ET SPIRITUEL QUI NE
MANQUERA PAS DE VOUS INTÉRESSER
AU PLUS HAUT POINT !



Virginia Grey,
Billie Burke,
Dan Dailey

SUR L'ÉCRAN !
3 GRANDS FILMS AU PROGRAMME !

Jeanette MacDonald, Nelson Eddy
Bitter Sweet
IN TECHNICOLOR
George Sanders, Ian Hunter, Felix Bressart
plus Original Play, Music and Lyrics by Noel Coward - Screen Play by Lesser Samuels
Directed by W. S. VAN DYKE II
Produced by VICTOR SAVILE

Mile-a-minute; smile-a-minute romance!
"The KID FROM TEXAS"
DENNIS O'KEEFE
FLORENCE RICE
Anthony ALAN - Jessie RALPH - Buddy EBBSEN

STAN LAUREL et OLIVER HARDY

DANS
"GREAT GUNS"

SUR LA SCÈNE !

Samedi, 1er MAI, en matinée et soirée

VAUDEVILLE

PROGRAMME SPECIAL POUR PAQUES AU CORONA

La direction du théâtre Corona mettra à l'affiche dimanche seulement, 25 avril, (Jour de Pâques) un programme double extraordinaire comprenant, comme film principal, "La Famille D'uraton". Ce film est une inspiration de l'auteur-acteur Noël Noël, qui a imaginé de faire parler au micro un Français moyen retraité et qui, habitant une petite ville, a sur les choses et les gens de son village des vues tout à fait spéciales, des observations amusantes.

On verra comment le speaker Jules Berry s'y prend pour capter sans qu'elle le sache les conversations de la famille D'uraton, au dîner, comment les événements du jour, grands ou petits.

La verve, la façon de Noël Noël s'exercent avec talent. La bonhomie rouscousse et spirituelle, un mélange de bon sens solide et de native rouspétance, une malice alerte et tranquille, Noël Noël exploite tout cela en mêlant la vie de ses héros de péripéties assez simples pour être vraisemblables et cependant assez imprévues pour nous surprendre.

Outre Noël Noël on admirera Jules Berry, speaker peu scrupuleux, Sinoel, Julien Carette, Anny France, Jean Granier, Marcel Vallée et Blanchette Brunoy. Signalons aussi une jolie musique de Paul Misraiki.

Comme second grand film au programme on verra "Le Tombeau Hindou", avec Roger Karl, Roger Duchesne, A. Field, Clau-

de May, Max Michel et Gaby Basset. Ce film fait suite au "Tigre du Bengale" que nous avons vu dimanche dernier au Corona. Comme le précédent, il saura intéresser les amateurs d'aventures car ils seront servis à souhait. L'action du film est une course vagabonde et furieuse

"JOHNNY EAGER" AU CORONA LUNDI, MARDI ET MERCREDI, 26-27-28 AVRIL

La direction du Corona met à l'affiche un programme extraordinaire pour trois jours seulement, commençant le Lundi de Pâques, "Johnny Eager", avec Robert Taylor et Lana Turner, est un film d'un genre absolument nouveau. Le héros de cette histoire Johnny Eager ayant payé sa dette à la société, est de retour chez lui et travaille à gagner sa vie. Lui, un ancien "racketeer" qui avait beaucoup fait parler de lui, est devenu simple chauffeur de taxi.

Il demeure avec un cousin et sa fille. Chaque fois il doit aller se présenter à l'officier des parades qui surveille attentivement sa conduite. Johnny Eager trouve en sortant de prison que depuis son départ la ville est devenue d'une sécheresse à décourager tous les buveurs. Mais Johnny, qui ne dit rien, a ses projets qu'il avait longtemps rêvés dans sa prison. Il devient bien-

d'événements dramatiques auxquels le décor de l'Inde mystérieuse prête un cadre adéquat. Les artistes font merveille dans des rôles pathétiques. On ne manquera donc pas de venir au Corona pour voir ce programme double de choix, mis à l'affiche à l'occasion de Pâques.

Les dernières actualités françaises filmées compléteront ce programme.

tôt associé dans une entreprise de courses et l'action s'enchaîne à cette allure. Des péripéties nouvelles succèdent aux péripéties jusqu'au grand dénouement qui prend tout le monde par surprise.

Naturellement, il y a de l'amour dans ce film qui permet aux deux vedettes de dépasser les sommets. On trouve aussi dans la distribution, Edward Arnold, Glenda Farrell, Robert Sterling et plusieurs autres, bien connus des cinéphiles, maskottains.

Comme second grand film au programme, on verra "Hullabaloo", avec Frank Morgan, Virginia Grey, Dan Dailey et Billie Burke. C'est une grande comédie musicale nouveau genre; un film gai et spirituel qui ne manquera pas de vous intéresser au plus haut point.

Un sujet court complètera ce programme du Corona.

JEANETTE MACDONALD ET NELSON EDDY AU CORONA, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

La direction du Corona est heureuse de présenter à sa nombreuse clientèle des artistes à la voix d'or tels que Jeanette MacDonald et Nelson Eddy dans un film entièrement en couleurs naturelles intitulé "Bitter Sweet". Ces artistes ont de belle voix et savent chanter avec beaucoup de chaleur les romances populaires. Un autre fait a aussi contribué à leur succès; c'est le soin avec lequel on a toujours réalisé les films qui les mettent en vedette.

L'action est toute simple et laisse une large place à la musique. Une jeune Anglaise, incarnée par Jeanette MacDonald, devient amoureuse de son professeur de musique; Nelson Eddy. Ils partent aussitôt pour Vienne, la cité de la musique. Nelson Eddy obtient une situation comme premier violon dans un orchestre. Jeanette MacDonald fait la conquête de la ville. Les hommes s'emparent d'elle et particulièrement un officier de l'Armée impériale. Celui-ci se montre jaloux du modeste musicien et l'histoire se terminera par un duel. La jeune Anglaise retournera alors à Londres.

Venez entendre les jolies chansons du film interprétées par vos étoiles favorites. Comme second film au programme, on verra "Kid From Texas", avec Denis O'Keefe, Florence Rice, Jessie Ralph, et Buddy Ebsen. Ce film raconte une histoire mouvementée sur l'Ouest.

Elle intéressera les cinéphiles au plus haut point.

Enfin, comme attraction additionnelle et troisième grand film, on verra "Great Guns" avec les inimitables Stan Laurel et Oliver Hardy. C'est une délicieuse comédie militaire qui sera le digne complément de ce magnifique programme, mis à l'affiche du Corona pour les 29, 30 avril et le 1er mai.

EXTRA : Samedi 1er mai: En plus du programme ci-haut mentionné, il y aura sur la scène en matinée et soirée un spectacle de vaudeville entièrement nouveau. Venez passer une agréable soirée au théâtre Corona, samedi.

"VIE DE FAMILLE 1943" AU CORONA, SAMEDI 15 MAI PROCHAIN

"Vie de famille 1943" ou "La France Vivra" groupe cette année encore des artistes, qui ont conquis, grâce à leurs talents, une place de premier plan aussi bien à la radio qu'au théâtre. Jacques Auger, gagnant du trophée des artistes 1943; Sita Riddez, l'année suivante, était choisie par ses compagnons comme la jeune première de l'heure actuelle et cette année Yvette Brind'Amour a été couronnée Reine

de la Radio. Que dire de Jean-Paul Kingsley, ce jeune comédien qui joue avec tant de sensibilité, de dynamisme et de verve le rôle de Gilles Richard et qui, cette saison au théâtre, a été fort applaudi. Que dire également du très jeune Philippe Robert, son compagnon d'armes dans "La France Vivra"? Eh bien! nous disons que ces deux jeunes artistes, d'abord Jean-Paul Kingsley dont la personnalité s'est imposée, deviendra avant peu une de nos grandes vedettes et que Philippe Robert le

suivra de près dans cette voie. Pour vous en convaincre, il faudra aller les voir dans le grand drame "La France Vivra". Vie de Famille 1943 ne présentera dans son interprétation aucune faiblesse. On est sûr d'avance de voir du beau travail, et une représentation dont on gardera le souvenir. Aussi ne faut-il pas manquer ce spectacle annuel de "Vie de Famille". Cette pièce est à la portée de tous et est essentiellement canadienne et les enfants ne pourront, en y assistant, qu'y puiser une bonne le-

çon d'histoire de notre pays. Comme les exemples demeurent plus longtemps dans la mémoire que les choses apprises sur les bancs d'école, on gardera un excellent souvenir de cet épisode des premiers temps de la colonisation. "Vie de Famille" ou "La France Vivra" sera présentée au théâtre Corona, samedi soir le 15 mai prochain. Ne tardez pas de réserver vos billets à la Pharmacie Lanctôt.

Annancez dans Le Clairon

Préférée
pour sa Qualité!

une délicieuse et nourrissante
céréale chaude pour le déjeuner



SI C'EST OGILVIE-
C'EST BON !



The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED



D'UN VENDREDI A L'AUTRE...

FORMATION D'UNE LIGUE DE BASEBALL JUVENILE. — BEAU GESTE D'INITIATIVE D'UN GROUPE DE JEUNES AMATEURS LOCAUX.

L'association provinciale de baseball amateur a entrepris, ces dernières années, un vaste mouvement de propagande et d'organisation dans les catégories juvénile, midget et bantam, en vue de populariser chez nos jeunes la pratique du jeu national américain. Cette année, le mouvement, sous la direction de M. Gaston Nolet, secrétaire-trésorier de l'association provinciale a pris une ampleur qui le fait s'étendre à tous les centres importants de la province.

El est ainsi qu'un groupe de jeunes amateurs de notre ville a fait preuve d'une heureuse initiative, ces jours derniers en jetant les bases d'une ligue de baseball juvénile locale. L'âge réglementaire de cette catégorie est de 16 à 18 ans.

Acceptant l'invitation de M. Nolet, qui a bien voulu venir lui-même les rencontrer ici, et les faire bénéficier de sa vaste expérience personnelle, ces jeunes ont tenu une première assemblée dimanche dernier. La ligue se composera de quatre équipes: Le Thérberge, le Patro, le St-Louis et l'Académie St-Dominique. Les parties se joueront sur les terrains du Patronage et de l'Académie St-Dominique.

Enfin, nos jeunes amateurs doivent également rencontrer quelques sportifs locaux afin de solliciter leur aide pour la mise en opération de leur circuit. Nous les félicitons donc de leur beau geste d'initiative et leur souhaitons la plus heureuse réussite, en leur rappelant, toutefois, que tout début d'entreprise sérieuse suppose la poursuite et l'achèvement de cette même entreprise, ce qui exige de la conviction et de la persévérance... ce dont nous les savons capables s'ils veulent bien s'en donner la peine...

NOS REPRESENTANTS A QUEBEC. — Comme nous l'annoncions la semaine dernière, cette année encore, St-Hyacinthe sera représentée au grand tournoi de quilles annuel de Saint-Malo, Québec.

Un tournoi éliminatoire, pour déterminer le choix de nos porte-couleurs à cette occasion, s'est tenu dimanche dernier, sur les allées de la Philharmonique, et voici la liste de ceux qui se sont qualifiés pour faire le voyage dans la vieille capitale, dans l'ordre dans lequel ils se sont classés: Aurèle Morin, John McCaffrey, E. mile Morin, Normand Nault, Louis Morin (capitaine de l'équipe), Maurice Houle, Gérard Fréchette, Gérard Morin, Marcel Dupré, Gérard Houle et René Corneau.

ICI ET LA. — Alors que le G.-T. Davie de Québec a éliminé le Petawawa de la course au championnat intermédiaire du Canada au hockey, dimanche dernier, Jean-Paul Gladu a compté trois points et obtenu une assistance sur les sept buts de son équipe... L'équipe de la vieille capitale s'attaquera maintenant à l'Armée d'Aurora, dans la finale de l'Est... Dans un message à l'adresse de ses supporters, à l'occasion de son triomphe à Boston, dimanche soir, Gérard Côté n'a pas oublié ses amis de St-Hyacinthe qu'il a salué en même temps que ses supporters de Valleyfield et de Montécal.

LE CLUB DE LA MARINE COMMENCE A S'ENTRAÎNER. — Il reste encore trois semaines avant l'ouverture de la ligue de baseball "Star" dont le club local de la Marine fera partie, ce déjà quelques joueurs ont commencé leur entraînement. Ce n'est encore, toutefois, qu'une pratique de lanceurs et de receveurs. Le lieutenant Dery, en chef de l'équipe locale, nous communique le nom de quelques-uns de ses porte-couleurs pour la prochaine saison, de même que celui de leur ancien club. Les voici: Mel Watson Toronto Senior League (Watson est "petty officer" et assistant chef de la fanfare et de l'orchestre de la fanfare des marins et il compte de nombreux amis à St-Hyacinthe); D. Hawkurst, Valleyfield; Popp, Elmwood, Winnipeg Sr. League; LaRoche, ligue St-François de Victoriaville; Chatterton, club Notre-Dame de Grâce; M. J. Wittup, Calgary Tigers de l'Alberta Sr League.

LE CHAMPIONNAT DU CIRCUIT DE LA VOIRIE A SAINT-HYACINTHE

Le club de quilles de la Division 22 de St-Hyacinthe a remporté, mardi soir dernier, sur les allées Samson à Montréal, le championnat de la ligue de la Voirie, en triomphant de la Division 24 par une marge de 128 points.

Lionel Aubry roula le plus gros triple de la contrepartie, 445 tandis que M. Noël réussissait 380 pour les perdants. R. Ménard

fit également un simple de 159 et un triple de 392.

Voici le rapport de la rencontre.

La Division 24 St-Lambert		
Ostigue	100 116 103	319
Beaudoin	73 110 146	329
Noël	142 116 122	380
Mongeau	114 101 111	326
Ogleman	84 139 151	374

Division 22 St-Hyacinthe		
Ménard	159 106 127	392
Bruneau	93 106 98	292
Beauvoyer	95 147 108	350
Aubry	169 151 125	445
Larivière	111 130 131	372

	513 582 633	1728
	627 640 589	1856

RATION - ACTUALITÉS

Rationnement de la viande
Le rationnement de la viande commencera dans le cours de mai. Tous les détails le concernant, ainsi que les diagrammes montrant l'équivalent en coupes de chaque morceau de viande seront bientôt disponibles. La ration de deux livres environ de viande par semaine par personne comprendra un certain pourcentage d'os. Tous les morceaux rationnés seront classés suivant leur pourcentage d'os, et l'on pourra acheter des quantités de viande de chaque catégorie.

Ventes illégales
Il est illégal pour un marchand d'exposer l'achat, ou toute marchandise avec celui d'une denrée rationnée. Par exemple, votre marchand ne peut vous obliger à acheter de la rhubarbe si vous désirez acheter le sucre accordé pour la cuisson de la rhubarbe. Le coupon supplémentaire "B" (bleu) No 1, bon pour une livre de sucre pour la rhubarbe, est maintenant valable. Il sera périmé le 31 mai.

Coupons de beurre
Les coupons de beurre Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont maintenant valables. Les cinq premiers seront périmés le 30 avril; le coupon No 6 le sera le 31 mai. Le coupon No 7 devient valable le 24 avril, le coupon No 8, le 1er mai, et le coupon No 9, le 8 mai; ces coupons seront également périmés le 31 mai.

Comité locaux de rationnement
Pour accommoder le public, 525 Comités locaux de rationnement ont été ouverts par tout le pays. Les formules de demande de cartes temporaires de rationnement pour les membres des Forces armées, pour les visiteurs au pays, et pour remplacer les carnets perdus ou volés, sont disponibles à ces comités. On peut aussi leur adresser les avis de changement de nom ou d'adresse. Informez-vous de l'adresse de votre Comité local de rationnement, et soumettez-lui tous vos problèmes relatifs au rationnement.

Visiteurs au Canada
En en faisant la demande à un Comité local ou à une succursale du Service du rationnement, les visiteurs qui doivent séjourner cinq jours ou plus au Canada peuvent se procurer une carte de rationnement en remplissant la formule spéciale de demande à cet effet.

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour y référer au besoin.

SERVICE DU RATIONNEMENT
LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LE SERGENT GERARD COTE, DE NOUVEAU VAINQUEUR AU MARATHON DE BOSTON

Il triomphe de Johnny Kelley, dans le dernier mille, dans un temps de 2 heures, 28 minutes, 25 secondes 4-5 — Son temps est seulement une minute et 38 1-5 secondes plus lent que le record mondial de Joe Smith.

LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE AUGER A JOHN McCAFFREY

Moyenne des 15 meilleurs

John McCaffrey, du Perreault & Fils, qui avait également gagné le championnat de la ligue de la cité, à la Philharmonique, s'est de nouveau mis en vedette dans le domaine des quilles en remportant le championnat de la ligue Auger avec la formidable moyenne de 149.5 pour toute la saison.

La plus haute partie simple revient à S. Desmarais, avec 219, tandis que Fréchette, du Thérberge, a roulé le plus haut triple avec 508.

Voici la liste des quilles meilleurs quilles de la ligue pour la saison qui vient de se terminer.

	P.	Pts	Moy.
John McCaffrey	39	5830	149.5
A. Soly	42	5887	140
L. Aubry	42	5690	135
G. Fréchette	39	5104	131
S. Payette	39	5029	130
G. Piché	33	4228	123
M. Dupré	30	3767	123
L. Chabot	32	4021	126
P. St-Amant	36	4485	125
E. Riendeau	34	4234	125
R. Thérberge	42	5269	124
O. Rousseau	42	4216	124
G. Morin	32	3957	124
R. Corneau	39	4810	213
F. Bergeron	41	5012	122

LA LIGUE DE BALLE MOLLE "MASKOUTAINE"

Assemblée finale, mercredi soir prochain, à 8 hres au Patronage.

Les amateurs de balle-molle auront, à nouveau, cet été, une ligue locale qui portera le nom de "Maskoutaine" et qui sera composée de six clubs. Tous les détails de l'organisation de cette ligue sont presque réglés, et tout sera définitivement décidé lors de la prochaine assemblée de la ligue qui se tiendra mercredi soir prochain, à 8 heures, au Patronage. Les parties auront lieu une fois la semaine et se joueront probablement le mercredi soir.

MESSAGE D'OUTRE-MER DU SOLDAT G. ROBERT

Le soldat Gilles Robert, ancien employé de bureau à la Compagnie d'assurance Mutuelle du Commerce de cette ville, actuellement outre-mer, adresse par l'entremise de notre journal des salutations à tous ses amis de St-Hyacinthe. Les fils de M. Lorenzo Robert, le soldat Gilles Robert est dans l'armée depuis mai 1941.

Après avoir passé par Sherbrooke, le camp Borden et le quartier général de la 5e division à Québec, il partit pour l'outre-mer en janvier 1943. Depuis, il fait partie du quartier général de l'armée canadienne.

En saluant ses amis, le soldat Robert se déclare très heureux d'être en Grande-Bretagne et ajoute que ses supérieurs sont très bons pour lui. Il a visité plusieurs villes d'Angleterre et aime à se reposer dans les huttes de guerre des Chevaliers de Colomb canadiens.

FEU MME W. BERGER

Mme veuve Wilfrid Berger (Anna Berthiaume), est décédée dernièrement à Saint-Charles-Richelieu, à l'âge de 63 ans. Elle laisse un beau-fils et trois belles-filles: M. Léonel Berger; Mmes Osias Morissette, de Saint-Hyacinthe; Joseph Leboeuf, Léonel Berger, de Saint-Charles. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. L'abbé R. Lecomte, curé, fit la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par l'abbé G. Palardy, du Séminaire de St-Hyacinthe, assisté des abbés Roy et Lecomte. Les porteurs étaient MM. Ariste Belleville, Clément Hébert, Elzéar Pratte et Honoré Meunier. La défunte était membre des Dames de Ste-Anne et des Tertiaires.

RECEPTION INTIME

Un groupe d'amis se réunissaient samedi le 17 avril pour célébrer, par un "surprise-party", l'anniversaire de naissance de Mme Antonio Rondeau. Après la présentation de nombreux cadeaux, il y eut chant, musique, danse, partie de cartes et goûter. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Dieudonné Ménard; M. et Mme Bernard Hubert; M. et Mme Roger Lambert; M. et Mme Roland Brunette, Mlle Lucille Choquette, Mlle Jeanne d'Arc Brady; M. Roland Ouellette, le lieutenant Aurèle Godin, R. C. N., M. Albany Larivière, St-Hilaire, Mme Albert Choquette, M. Gilles Rondeau et M. Antonio Rondeau.

NOS QUILLEURS SE DISTINGUENT A SHERBROOKE

Dimanche dernier, deux équipes locales de quilles ont rendu visite aux clubs New-Wellington et Mont-Plaisant de Sherbrooke.

Dans le premier engagement, qui eut lieu au "New Wellington Bowling", l'équipe féminine de notre ville eut raison de l'équipe des cantons de l'Est par une marge de 36 points.

Mlle Gertrude Boudreau, de l'équipe maskoutaine se distinguait tout particulièrement en roulant un triple de 371, tandis que pour les receveurs Mlle Blanche Côté obtint 376 en trois parties.

L'engagement mettant aux prises un "All Stars" de St-Hyacinthe et l'équipe d'hommes du New Wellington Bowling vit ces derniers remporter la victoire par la faible marge de 8 points en trois parties. M. Buster Provancher obtint le plus haut triple 428, ainsi que la plus grosse partie simple 165. Pour l'équipe locale G. Frienère se distingua avec 395 pour l'après-midi.

Après cette rencontre nos deux équipes locales reçurent l'invitation du club Mont-Plaisant de Sherbrooke et nos maskoutains remportèrent deux éclatantes victoires. L'équipe d'hommes afficha une tenue sensationnelle en obtenant un avantage de 288 points, tandis que l'équipe féminine remporta un tout aussi beau triomphe par 103 points de marge. M. Gilbert St-Amant se distingua avec un triple de 409 et un simple de 173, et Mlle J. Cordeau avec un simple de 129 et un gros total de 323 obtint le premier rang parmi les dames.

Après ces deux matches les équipes de notre ville furent reçues à un goûter au magnifique club "Mont-Plaisant", de Sherbrooke, et, pendant ce goûter, plusieurs orateurs se firent entendre, tout particulièrement M. Desruisseaux, propriétaire du club "Mont-Plaisant" qui souhaita une chaleureuse bienvenue aux visiteurs; ensuite Mme C. MacIntyre organisatrice de la ligue de quilles féminine du Club "Mont-Plaisant", félicita nos équipes et promit de nous rendre visite d'ici peu de temps. Les autres orateurs furent M. E. Harton, du club "New-Wellington", M. Bilodeau capitaine du club Mont-Plaisant, M. Seigny, rédacteur des sports, Aldé Lord, organisateur du "All Stars" de notre ville et Mlle Gertrude Boudreau, une de nos meilleures quilleuses, qui remercia les sportifs sherbrookoises de leur bienveillant accueil et les invita à nous rendre visite à St-Hyacinthe, à la Philharmonique.

Cette invitation ne demeura pas sans écho puisque, samedi prochain, le 1er mai, les deux équipes du Mont-Plaisant Bowling viendront se mesurer, ici sur les allées de la Philharmonique, contre nos porte-couleurs qui seront encore sous la direction de M. Aldé Lord. Ces rencontres coïncideront avec la fête annuelle de la ligue de quilles des dames et celle de la ligue des jeunes dont elle seront en quelque sorte, le clou de la journée.

Voici le tableau des rencontres disputées à Sherbrooke, dimanche dernier.

MATCHES FEMININS		
New Wellington "All Stars"		
Blanche Côté	153	73 142 379
M. Huot	69	52 60 181
Berthe Côté	78	75 65 218
J. Drapeau	96	87 91 274
C. Caya	102	104 109 315

St-Hyacinthe "All Stars"		
Mme Y. Houle	92	91 89 272
M.-P. Dupont	73	71 86 230
R. Flabotte	81	64 81 226
J. Cordeau	98	119 87 304
G. Boudreau	116	110 145 371

Mont Plaisant "All Stars"				
M. Vallerand	76	96	74	246
P. Couture	97	92	100	289
G. Bernard	64	103	86	253
H. Davis	118	88	80	266
C. MacIntyre	128	94	101	323

St-Hyacinthe "All Stars"		
Mme R. Flabotte	106	91 118 315
C. Gervais	94	95 89 278
C. Dupuis	112	94 94 300
J. Cordeau	36	108 123 323
M.-P. Dupont	91	114 79 284

HOMMES		
New Wellington "All Stars"		
B. Provancher	165	123 140 428
P. Fontaine	70	90 124 284
O. Roy	141	125 115 381
V. Morin	95	145 99 339
E. Harton	105	111 139 355

St-Hyacinthe "All Stars"		
G. St-Amant	93	150 97 340
G. Frienère	128	127 140 395
R. Delisle	114	110 152 376
G. Boudreau	70	133 117 320
A. Lord	141	119 88 348

Mont Plaisant "All Stars"		CERTIFICATS D à votre banque en lieu sûr pen de l'achat à l' ment pour une
R. Fiset	123 124 128 375	
M. Delorme	125 101 144 370	
C. MacIntyre	91 105 76 274	
A. Chabot	101 105 102 308	
A. Bilodeau	105 120 112 337	
545 555 564 1664		
St-Hyacinthe "All Stars"		Pour un

St-Hyacinthe "All Stars"		
G. St-Amant	124	112 173 409
G. Frienère	98	129 123 360
O. Houle	133	127 116 376
R. Delisle	124	154 124 402
A. Lord	125	135 145 405

604 667 681 1952

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

DECES A 52 ANS DE MME H. ROBIDOUX

Mme Huberta Robidoux, née Marie-Albina Hardy, est décédée jeudi dernier à Saint-Hyacinthe à l'âge de 52 ans. Outre son époux, M. Huberta Robidoux, la défunte laisse dans le deuil 2 frères: MM. J.-D. Hardy, de LaPrésentation, et Joseph Hardy, du Cap-de-la-Madeleine; une sœur: Mme Olivier Hemond (Clarinda). Elle laisse aussi ses beaux-frères: MM. Georges, Maurice et Michel Robidoux; son beau-père, M. Michel Robidoux; et une belle-sœur: Mme Louis Poulin (Eugénie).

Les funérailles ont eu lieu samedi à 9 h. 30 en l'église de la cathédrale.

La levée du corps fut faite par l'abbé M. Lavalée et le service fut chanté par l'abbé M. Morin, assisté des abbés Jodoin et Mongeau, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. J. St-Pierre, E.-A. Gendron, J.-B. Goyette, P. St-Jean, Hector Bernier et Oscar Pénin. La dépouille mortelle fut exposée aux salons mortuaires Antoine Bienvenue.

DECES DE SOEUR M.-ST-BENOIT

La Rév. Sœur M.-Saint-Benoît (Archambault) est décédée le 15 avril au couvent des Sœurs de la Présentation de Marie de St-Hyacinthe à l'âge de 64 ans. La défunte laisse une sœur, Madame Georges Chagnon, de Montréal. Les funérailles ont eu lieu samedi le 17 avril à 8 h. 30 au couvent de la Présentation.

LISEZ LE "CLAIRON"

AU PETIT BIJOU

Le Magasin de musique "Au Petit Bijou" possède le choix le plus considérable d'instruments tels que: Guitares, Accordéons, Musique à bouche, Musique en feuille ainsi que les beaux "Piano Willis" neufs ou usagés.

Venez choisir également vos cadeaux de noces ou pour toutes autres circonstances.

AU PETIT BIJOU

1834 Cascades, St-Hyacinthe

LA CUISSON DOMESTIQUE NOURRIT LE MIEUX

Partout Aujourd'hui on Obtient la Meilleure Cuisson Domestique en Employant la Farine Préparée Brodie

La Farine Préparée Brodie est composée de farine à gâteau de haute qualité et d'une poudre à pâte spéciale, "déjà mélangés" en proportions exactes pour assurer les meilleurs résultats possibles.

Il n'y a pas de Meilleurs finis que MARTIN-SENOUR

Un produit pour chaque surface

EMAIL MULTI-USE

Fini d'un lustre parfait pour toutes surfaces intérieures ou extérieures. 28 couleurs brillantes.

PEINTURE 100% PURE

Pour toute peinture en dehors de la maison. Donne meilleure protection et beauté permanente.

EMAIL SEMI-LUSTRE NEU-GLOSS

Fini sanitaire, lavable pour murs, plafonds et boisées.

H. LETOURNEAU
MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL — PLOMBIER-FERBLANTIER-COUVREUR
TELEPHONE: 463 — ST-HYACINTHE, P.Q.

POUR VOUS AIDER À PROTÉGER VOS VALEURS DE GUERRE

Vous avez fait un placement patriotique en achetant des Obligations de la Victoire... des Obligations de l'Emprunt de Guerre... des Certificats d'Épargne de Guerre... ou même ces trois catégories de valeurs. Vous avez voulu venir en aide à votre pays, à l'heure du danger, tout en assurant votre sécurité financière après la guerre.

Pour vous aider à protéger vos valeurs de guerre contre les risques de perte, d'incendie et de vol, les banques à charte du Canada vous offrent un service de protection au sujet duquel nous vous donnons les renseignements suivants:

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE et de l'EMPRUNT DE GUERRE — Apportez-les à votre banque... à n'importe quelle succursale... et la banque les gardera en lieu sûr, détachera les coupons à l'échéance des intérêts et déposera l'argent à votre compte personnel. Si vous n'avez pas de compte d'épargne, demandez à la banque de vous en ouvrir un.

Le coût total de ce service, avec la mise en lieu sûr des valeurs, n'est que de 25 cents par année pour les obligations (quelque soit le nombre) dont le montant ne dépasse pas \$250.00... et un dixième d'un pour cent sur les montants dépassant \$250.00.

CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE — Vous pouvez aussi les déposer à votre banque... qui, moyennant un honoraire modique, les gardera en lieu sûr pendant toute la période (ou seulement une partie) allant de l'achat à l'échéance. Voici ce que cela vous coûte—non pas seulement pour une année—mais pour sept ans et demi:

Pour un certificat de \$ 5.00.....	\$0.10
Pour un certificat de \$ 10.00.....	.15
Pour un certificat de \$ 25.00.....	.20
Pour un certificat de \$ 50.00.....	.25
Pour un certificat de \$100.00.....	.50
Pour un certificat de \$500.00.....	1.00

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'abbé Frs-X. Côté

Température du 15 au 21 avril 1943

Date	à 8 h. a. m.	à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie	Neige
15	29.92	20	30	13	0.10	4.00
16	30.26	25	37	17	0.09	
17	30.05	35	38	24	0.09	
18	30.48	32	48	26	0.18	
19	30.52	31	47	27	0.03	
20	30.04	35	41	30		
21	30.02	35	47	33.6		

Précipitation: Neige: 0.40 — Pluie: 0.40 — Totale: 0.80
23 heures de soleil — Nebulosité moyenne: 5 2/10

REMARQUES:

Moyenne maxima: 41.14
Moyenne minima: 24.29

AVIS est par les présentes donné que la soussignée Helen Mabel Simpson en sa qualité de tutrice de Norma Eileen Grégoire, enfant mineure de feu Joseph Rosario Grégoire, et le soussigné Roy Simpson Grégoire, fils de feu Joseph Rosario Grégoire, ont accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Joseph Rosario Grégoire de son vivant, directeur de la cité et district de St-Hyacinthe.

Le 11 mars 1943.
SG) HELEN M. SIMPSON
SG) ROY S. GREGOIRE

NOTICE is hereby given that the undersigned Helen Mabel Simpson in her quality of tutrix to Norma Eileen Grégoire, minor child of the late Joseph Rosario Grégoire, and the undersigned Roy Simpson Grégoire, son of the late Joseph Rosario Grégoire have accepted under benefit of inventory the succession of the late Joseph Rosario Grégoire in his lifetime Manager, of the City of St-Hyacinthe, District of St-Hyacinthe.

March 11th 1943.
SG) HELEN M. SIMPSON
SG) ROY S. GREGOIRE

Pour être libre et indépendant plus tard épargnez aujourd'hui

AU PETIT BIJOU

J. St-Pierre

Horloger Bijoutier

Bague à diamant, Montres, Horloges Cadeaux pour toutes occasions.

Spécialité: Réparation

1834 Cascades

St-Hyacinthe

A toute heure du jour ou de la nuit, vous pouvez vous procurer:

Fèves au Lard, 2 lbs .25

Shop Suey préparé, la lb .30

Pâté de Foie Gras, la lb .40

Au Restaurant

Chez QUINTAL

1325, Des CASCADES TEL. 1114

2 Agrandissements Gratifs

Avec chaque film développé ou avec 10 réimpressions le tout SEULEMENT

25c

PHOTOGRAPHIC LABORATORIES

Boîte Postale 545, Sherbrooke, Qué.

SOUSSION POUR CHARBON ET COKE

(Édifices fédéraux — Province de Québec)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à 3 p. m. (heure avancée de l'est), le mardi 11 mai 1943, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, EXCEPTÉ MONTREAL, P. Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue Saint-Paul ouest, Montréal; et à monsieur J.A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P. Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Le ministère se réserve le droit au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,

J. M. SOMERVILLE,

Secrétaire,

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 21 avril 1943.

REFUS D'AVANCER

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Rosaire Tanguay,

Sainte-Rosalie,

Saint-Hyacinthe, 15 avril 1943.

16-23-30a-7m.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Rosaire Tanguay,

Sainte-Rosalie,

Saint-Hyacinthe, 15 avril 1943.

16-23-30a-7m.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Rosaire Tanguay,

Sainte-Rosalie,

Saint-Hyacinthe, 15 avril 1943.

16-23-30a-7m.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Rosaire Tanguay,

Sainte-Rosalie,

Saint-Hyacinthe, 15 avril 1943.

16-23-30a-7m.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Rosaire Tanguay,

Sainte-Rosalie,

Saint-Hyacinthe, 15 avril 1943.

16-23-30a-7m.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Rosaire Tanguay,

Sainte-Rosalie,

Saint-Hyacinthe, 15 avril 1943.

16-23-30a-7m.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

Rosaire Tanguay,

Sainte-Rosalie,

Saint-Hyacinthe, 15 avril 1943.

16-23-30a-7m.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE POUR NOUS ASSURER LA PAIX

LE CONTRAT EST ACCORDE PAR LA VILLE POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE FILTRATION MUNICIPALE

(Suite de la page 1)

licences de tables de quilles, malgré une troisième instance de la "Salle de Quilles Auger, Engr" dans ce but.

Le conseil regrette de ne pouvoir intervenir auprès des autorités fédérales qui ont privé M. Léo Casavant de la licence de taxi.

L'échevin Bergeron a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été décidé, que le conseil mette la piscine à la disposition de l'Unité Navale aux conditions offertes par le commandant A.P. Musgrave, dans sa lettre du 15 avril courant.

A la suite d'un rapport du chef de police concernant le projet depuis longtemps en suspens d'accorder un congé hebdomadaire aux constables, l'échevin Fontaine a donné avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement amendé les règlements 407 et 513, à l'effet d'accorder un congé hebdomadaire aux employés de la Sûreté Municipale.

La lettre de M. Camille Mercier par laquelle ce dernier offre de louer le terrain acheté par la ville de la "Consolidated Distilleries", à raison de \$250.00 l'an, est référée au directeur des services pour étude et rapport.

Avis et documents

Selon l'avis donné à la dernière séance par l'échevin Godbout, et en l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:

Un rapport des départements de la Police et des Incendies pour le mois de mars dernier; un rapport du Dr J.E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes de consommation vendues en ville, faite durant le mois de mars 1943; un rapport sur le budget des divers départements municipaux au 31 mars dernier; un rapport d'analyse du lait distribué en ville, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé.

Le conseil a décidé de consacrer son temps à l'étude de la proposition de l'échevin Godbout, et de l'absence de ce dernier, l'échevin Fontaine a proposé, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve l'adoption du règlement concernant la rémunération des employés préposés à la Sûreté publique, et abrogeant les règlements nos. 431, 526 et 567.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement concernant la fermeture de bonnettes des magasins, et abrogeant les règlements Nos. 234, 574 et 590.

L'échevin Chabot a proposé, appuyé par l'échevin Guillet, et il a été résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Les documents ci-après énumérés ont été produits et mis aux archives:</

Charme et Personnalité
Par Mme Rose Chaput
L'Institut de Beauté "FRANCE"

Chère madame,
Votre question m'est posée à peu près tous les jours. Malheureusement, je ne connais aucun produit qui puisse garantir la disparition des taches tout en préservant la peau. Les taches de rousseur sont particulièrement à craindre, car elles sont dues à une altération de la peau, et par leur organisation en général.
Selon ma propre conception, un fond de teint est aussi indispensable pour les soins de la peau qu'une crème Anti-Rides, lorsque, bien entendu, on fait usage de maquillage. Et vous comprendrez facilement que j'ai raison. Je suppose que vous avez un teint plus ou moins lisse, avec quelques rugosités, des points noirs et même quelques boutons. Si vous appliquez directement votre poudre, vous ferez inévitablement ressortir tous ces défauts, car votre peau paraîtra épaisse et par plaques blanchâtres. Tandis que si vous étalez, au préalable, un fond de teint qui équivaut — pour ainsi dire — à un vernis, dont le but est d'unifier la peau, il va de soi que l'application, après cela, d'une poudre très fine donne un fini beaucoup plus lisse et d'aspect velouté. Sans compter que le fond de teint est un moyen d'empêcher les poussières courantes de s'incruster, aussi bien que d'éviter l'irritation, souvent occasionnée par la poudre, surtout dans le cas d'épidermes délicats.
Evidemment, il y a un fond de teint et un fond de teint. Là encore, il ne faut pas vous contenter de n'importe quelle pommade choisie au hasard d'un comptoir quelconque. Ne perdez jamais de vue qu'un mauvais produit est toujours plus dommageable que l'absence de traitements, sans compter la dépense inutile. Demandez conseil. Combien de fois j'éprouverais le besoin de dire à certaines personnes que j'ai vu arriver à observer, soit chez elles ou dans des endroits publics, à quel point elles ruinent l'une des choses les plus précieuses: la santé de leur peau; et cela, par l'emploi d'un badigeonnage aussi disgracieux que mal approprié.
Il est toujours préférable d'appliquer le fond de teint (Mousse de Pétales de Roses) au moment où votre peau est encore humide de lotion tonique à base de fruits: l'une complète l'autre. Soyez assurée de mon entier désintéressement. Ces conseils ne visent que votre plus grand

ST-THOMAS D'AQUIN
Le 28 avril, aura lieu dans la salle paroissiale de Saint-Thomas d'Aquin, une soirée récréative sous la direction des institutrices de la paroisse. Tous sont cordialement invités.
— M. et Mme Ernest Rivard et leur famille étaient à Ste-Cécile de Milton les invités de M. et Mme Ernest Perrault.
— M. Paul André Arpin de Valleyfield était dans sa famille dimanche dernier.
— M. Anatole Arpin est allé à Yamaska au cours de la semaine.
— Le Rev. Frère Alexandre, franciscain, visitait ses parents, M. et Mme Esdras Duphily, dimanche dernier.

DECES DE MME VVE OLIVIER LABARRE
Mme Vve Olivier Labarre, née Angèle Desrosiers, est décédée le 20 avril à l'âge de 85 ans, à sa demeure au village de St-Joseph sur Yamaska. La défunte laisse ses fils MM. Amédée et Wilfrid Labarre, du village de St-Joseph, et une fille adoptive, Mme Gauthier, des Trois-Rivières.
Les funérailles ont eu lieu mercredi le 21, en l'église paroissiale de St-Joseph sur Yamaska. Elles étaient sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg, de cette ville.

SAINT-JUDE
On nous apprend avec douleur la mort de M. Joseph Plouffe, époux de (Amanda) Perron, décédé à St-Jude, samedi le 10 avril, à l'âge de 87 ans, et dont les funérailles eurent lieu en notre église, lundi, le 12 à 10 heures.
M. le curé J.-E. St-Pierre, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés E. Chagnon, de St-Louis de Bonsecours et Maurice Godbout, de St-Bernard, comme diacre et sous-diacre.
Le défunt habitait avec son épouse, depuis plusieurs années, chez son fils, M. Roméo Plouffe, de cette localité.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, huit filles: Mmes N. Garand (Irène), des Etats-Unis; Wilfrid Gaudette (Martine) de St-Jude; Wilfrid Bonin (Antoinette); Arsida et Hector Perreault (Albina et Emma) de St-Hyacinthe; Ovide, Armstrong, (Aldée); Mme Héloïse Laporte (Marie); Mme Charles Langlois (Hermine); ces trois dernières de St-Bernard; trois garçons: MM. Roméo Plouffe de St-Jude; René de St-Barnabé; Ovide de Montréal; deux frères: MM. François Plouffe, de St-Jude et Virtume des Etats-Unis; une sœur: Mme Amédée Laporte, de Montréal.
Les porteurs étaient: MM. Roméo-Aldée, Elphège, Fernand et Marcel Gaudette, Origène Armstrong, tous six de ses petits enfants. Le défunt faisait partie du Tiers-Ordre et était aussi membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Martin. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.
— On nous annonce également avec regret, le décès de M. Joseph Phaneuf (époux de Emma Lorange) décédé des suites de la grippe, le 20 avril, à l'âge de 77 ans. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Ses restes mortels furent exposés au Salon Mortuaire, chez M. Arthur Martin, de notre localité.
Le défunt laisse dans le deuil deux belles-sœurs: Mmes J.-B. Grégoire et Pierre Lamoureux. Un beau-frère: M. Joseph Loran. Son service funéraire fut chanté par M. le curé J.-E. St-Pierre, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon, de St-Louis et Louis Forest, de St-Barnabé, comme diacre et sous-diacre.
Les porteurs étaient: MM. Albert Sansoucy, Joseph Dupuis, Joseph Bernard, Ovide Archambault, J.-B. Lamoureux et Hector Larivière.
M. Arthur Martin avait la direction des funérailles. La dépouille mortelle fut inhumée aux Etats-Unis. Sympathies profondes à la famille en deuil.
— M. et Mme Ernest Bour-

POUR AIDER LES PROPRIETAIRES
L'hon. T.-D. Bouchard a déclaré au cours de la discussion sur le bill de Québec que les gouvernements devraient fournir à l'argent à 2 ou 3 pour cent aux gens qui veulent se construire des propriétés. On augmenterait de cette façon le nombre des propriétaires. Il faut protéger le petit propriétaire. Le gouvernement provincial est à étudier cette question. Il faut faire cesser les spéculations.

RETRAITES A LA VILLA STE-JEANNE D'ARC
Prochaines retraites fermées:
Du 7 au 10 mai: Demoiselles.
Du 10 au 13 mai: Dames.
Du 14 au 17 mai: Demoiselles.
Du 18 au 21 mai: Dames.
Du 21 au 24 mai: Demoiselles.
Du 25 au 28 mai: Dames.
Veuillez faire réserver immédiatement votre place en vous adressant à la direction de La Villa Sainte-Jeanne d'Arc, St-Hyacinthe, Tél. 1046.

DECES A STE-HELENE DE MME C. POITRAS
Ces jours derniers ont eu lieu à Sainte-Hélène de Bagot les funérailles de Mme veuve Cyprien Poitras (Adeline Laplante), décédée à l'âge de 97 ans et 10 mois. Elle laisse un frère, M. Arthur Laplante, de Ware, Mass., 3 fils, Eudèle, Pantaléon et Alexandre, le St-Hélène, son gendre et sa fille, M. et Mme Clovis Grenache de Léonimster, Mass., 1 belle-fille, Mme Eudèle Poitras, de Ste-Hélène, 17 petits-enfants, plusieurs arrière-petits-enfants. La levée du corps a été faite par le curé Joseph Morin, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Arthur Sylvestre, Candide Savoie, Téléphore Guertin et Isidore Rajotte. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. Edouard Dupuis et Joseph Lalime; les cordons étaient tenus par Mmes Téléphore Guertin, Joseph Lalime, Ludger Ledoux et Edouard Chabot. La quête a été faite par Mmes Candide Savoie et Isidore Rajotte.

Comptoir de Musique Victor Martin
1535, 4e RUE ST-ANTOINE
PLACE DU MARCHÉ SAINT-HYACINTHE
Disques de Phonographes de toutes les marques
Assortiment de d'Instruments Musiques et de toutes sortes
REPARATIONS, ETC.
VENDEUR AUTORISE DES PIANOS "QUIDOZ"

Feuilleton du "Clairon"
"AME DE FEMME"
GRAND ROMAN D'AMOUR de VICTOR FELI

No. 5
Pendant qu'on m'annonce chez M. d'Holys, je m'obstine à compléter les énormes fleurs, semblables à des coupes de velours blanc, d'un arbrisseau exotique, quatre. Il y en a quatre. Je les compte. Je les recompte. Je ne pense à rien de plus. Je ne peux pas... Mais une porte s'ouvre et le voici qui s'avance vivement vers moi, les mains tendues:
— Qu'y a-t-il donc, Mademoiselle? Vous désirez me voir? Je suis à votre disposition.
Tout en parlant, il m'offre son bras et m'introduit dans son cabinet. Nous voici assis l'un près de l'autre et, je l'entends me dire:
— Mademoiselle, je suis à vos ordres.
Encore une fois, suis-je morte ou est-ce bien mon être vivant que cette créature de marbre, de glace, qui se tient là, devant moi, rigide et sans voix? Enfin, une secousse réelle, physique, traverse douloureusement l'atome de mon cerveau... Quelque chose comme un voile se déchirant me rend tout à coup la sensation très nette des lieux où je me trouve et du but de ma démarche. Avec effort, je cherche les mots difficiles à dire, me rendant compte, soudain, de l'étrangeté de la mission que je me suis imposée. Un peu surpris de mon embarras, M. d'Holys me regarde avec insistance:
— Je vais beaucoup vous étonner, Monsieur, dis-je enfin, et il faut vraiment que je me trouve à l'une des heures les plus trou-

DECES DE MME VVE OLIVIER LABARRE
Mme Vve Olivier Labarre, née Angèle Desrosiers, est décédée le 20 avril à l'âge de 85 ans, à sa demeure au village de St-Joseph sur Yamaska. La défunte laisse ses fils MM. Amédée et Wilfrid Labarre, du village de St-Joseph, et une fille adoptive, Mme Gauthier, des Trois-Rivières.
Les funérailles ont eu lieu mercredi le 21, en l'église paroissiale de St-Joseph sur Yamaska. Elles étaient sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg, de cette ville.

SAINT-JUDE
On nous apprend avec douleur la mort de M. Joseph Plouffe, époux de (Amanda) Perron, décédé à St-Jude, samedi le 10 avril, à l'âge de 87 ans, et dont les funérailles eurent lieu en notre église, lundi, le 12 à 10 heures.
M. le curé J.-E. St-Pierre, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés E. Chagnon, de St-Louis de Bonsecours et Maurice Godbout, de St-Bernard, comme diacre et sous-diacre.
Le défunt habitait avec son épouse, depuis plusieurs années, chez son fils, M. Roméo Plouffe, de cette localité.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, huit filles: Mmes N. Garand (Irène), des Etats-Unis; Wilfrid Gaudette (Martine) de St-Jude; Wilfrid Bonin (Antoinette); Arsida et Hector Perreault (Albina et Emma) de St-Hyacinthe; Ovide, Armstrong, (Aldée); Mme Héloïse Laporte (Marie); Mme Charles Langlois (Hermine); ces trois dernières de St-Bernard; trois garçons: MM. Roméo Plouffe de St-Jude; René de St-Barnabé; Ovide de Montréal; deux frères: MM. François Plouffe, de St-Jude et Virtume des Etats-Unis; une sœur: Mme Amédée Laporte, de Montréal.
Les porteurs étaient: MM. Roméo-Aldée, Elphège, Fernand et Marcel Gaudette, Origène Armstrong, tous six de ses petits enfants. Le défunt faisait partie du Tiers-Ordre et était aussi membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Martin. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.
— On nous annonce également avec regret, le décès de M. Joseph Phaneuf (époux de Emma Lorange) décédé des suites de la grippe, le 20 avril, à l'âge de 77 ans. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Ses restes mortels furent exposés au Salon Mortuaire, chez M. Arthur Martin, de notre localité.
Le défunt laisse dans le deuil deux belles-sœurs: Mmes J.-B. Grégoire et Pierre Lamoureux. Un beau-frère: M. Joseph Loran. Son service funéraire fut chanté par M. le curé J.-E. St-Pierre, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon, de St-Louis et Louis Forest, de St-Barnabé, comme diacre et sous-diacre.
Les porteurs étaient: MM. Albert Sansoucy, Joseph Dupuis, Joseph Bernard, Ovide Archambault, J.-B. Lamoureux et Hector Larivière.
M. Arthur Martin avait la direction des funérailles. La dépouille mortelle fut inhumée aux Etats-Unis. Sympathies profondes à la famille en deuil.
— M. et Mme Ernest Bour-

POUR AIDER LES PROPRIETAIRES
L'hon. T.-D. Bouchard a déclaré au cours de la discussion sur le bill de Québec que les gouvernements devraient fournir à l'argent à 2 ou 3 pour cent aux gens qui veulent se construire des propriétés. On augmenterait de cette façon le nombre des propriétaires. Il faut protéger le petit propriétaire. Le gouvernement provincial est à étudier cette question. Il faut faire cesser les spéculations.

RETRAITES A LA VILLA STE-JEANNE D'ARC
Prochaines retraites fermées:
Du 7 au 10 mai: Demoiselles.
Du 10 au 13 mai: Dames.
Du 14 au 17 mai: Demoiselles.
Du 18 au 21 mai: Dames.
Du 21 au 24 mai: Demoiselles.
Du 25 au 28 mai: Dames.
Veuillez faire réserver immédiatement votre place en vous adressant à la direction de La Villa Sainte-Jeanne d'Arc, St-Hyacinthe, Tél. 1046.

DECES A STE-HELENE DE MME C. POITRAS
Ces jours derniers ont eu lieu à Sainte-Hélène de Bagot les funérailles de Mme veuve Cyprien Poitras (Adeline Laplante), décédée à l'âge de 97 ans et 10 mois. Elle laisse un frère, M. Arthur Laplante, de Ware, Mass., 3 fils, Eudèle, Pantaléon et Alexandre, le St-Hélène, son gendre et sa fille, M. et Mme Clovis Grenache de Léonimster, Mass., 1 belle-fille, Mme Eudèle Poitras, de Ste-Hélène, 17 petits-enfants, plusieurs arrière-petits-enfants. La levée du corps a été faite par le curé Joseph Morin, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Arthur Sylvestre, Candide Savoie, Téléphore Guertin et Isidore Rajotte. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. Edouard Dupuis et Joseph Lalime; les cordons étaient tenus par Mmes Téléphore Guertin, Joseph Lalime, Ludger Ledoux et Edouard Chabot. La quête a été faite par Mmes Candide Savoie et Isidore Rajotte.

sage... Enfin, il leva les yeux. Oh! ce regard... et le voici, qui soudain, tout près de moi, me dit: "Bonne nuit".
— Surtout, ne pleurez pas.
Je me lève, si tremblante que je crisperais mes mains aux plis de ma robe pour en cacher l'agitation convulsive. Il ne faut pas, non, il ne faut pas une minute d'abandon dans cette lutte... ce duel avec moi-même! Et je reprends, incisive, pressante; mais lui, avec un léger sourire, me dit à mi-voix:
— Mais c'est vous, chère mademoiselle, qui êtes admirable en tout ceci, et vraiment la créature de perfection, de toutes les perfections, que vos amis trouvent en vous... Mademoiselle Marguerite Darrier est une charmante jeune fille, mais uniquement par le privilège incomparable de votre présence constante auprès d'elle. Elle est comme l'ombre gracieuse d'une image adorable... Et sa voix tomba en une émotion profonde. Je ne voulais pas penser et je répétai inlassablement:
— Non, vous ne connaissez pas ma chère petite Muguette, quel charme de cœur...
Il m'interrompit, comme s'il n'entendait point, et faisant un pas vers la fenêtre, il se détournait à demi et continuait d'une voix tout à coup violente, tremblante:
— Je me suis demandé souvent, bien souvent, constamment... quel pouvait être le mystère qui avait détourné votre vie des sentiers ordinaires. N'avez-vous donc jamais songé que vous pourriez rencontrer sur votre route le cœur qui essaierait de comprendre le vôtre... l'homme qui désirerait dans toute la sincérité de son être, de son admiration, de son amour enfin! illuminer sa vie du rayonnement de la vôtre?
Je compris plutôt que je n'entendais les derniers mots à peine perceptibles. Il regardait toujours au loin, très ému.
Un silence, puis je revois de nouveau son visage un peu pâle, les lèvres tremblantes, penché, anxieuses vers moi. Ah! Dieu! il faut vite parler, mentir, souffrir bien plus que pour mourir! car cet enfant, là-bas, se meurt... Et, d'un trait, sans vouloir pen-

gault, sont les heureux parents d'un fils baptisé en notre église, le 8 avril dernier, sous les prénoms de Joseph, Laurent et Marcel. Parrain et marraine: M. Normand et Mlle Doris Bourgault, (frère et sœur du bébé).
— M. et Mme Henri Potvin (Alice McLean) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé en notre église, le 12 avril, sous les prénoms de Joseph, Ovide, Roger, Réal. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Labossière. Porteuse: Mme Alphonse Larivière. Sincères félicitations.

ON DEMANDE HOMMES ET FEMMES
Pour faire cette simple expérience, qui n'engage aucun risque. Si vous vous sentez devenir sourd et que les oreilles vous tintent ou bourdonnent à la suite des bruits qu'elles perçoivent, essayez le Baume Aurine pour Oreilles. Faites à votre demeure cette expérience qui a permis à tant d'autres d'entendre clairement à nouveau. Employé depuis 1895. Plus d'un million de paquets vendus. Vous devez être satisfait après cette expérience, sinon l'argent est remboursé. Ne coûte que quelques sous par jour. Si vous avez cette affliction, informez-vous aujourd'hui du Baume Aurine pour les Oreilles. En vente à la PHARMACIE LANCOTOT et chez les autres pharmaciens.

SAINT-JUDE
On nous apprend avec douleur la mort de M. Joseph Plouffe, époux de (Amanda) Perron, décédé à St-Jude, samedi le 10 avril, à l'âge de 87 ans, et dont les funérailles eurent lieu en notre église, lundi, le 12 à 10 heures.
M. le curé J.-E. St-Pierre, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés E. Chagnon, de St-Louis de Bonsecours et Maurice Godbout, de St-Bernard, comme diacre et sous-diacre.
Le défunt habitait avec son épouse, depuis plusieurs années, chez son fils, M. Roméo Plouffe, de cette localité.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, huit filles: Mmes N. Garand (Irène), des Etats-Unis; Wilfrid Gaudette (Martine) de St-Jude; Wilfrid Bonin (Antoinette); Arsida et Hector Perreault (Albina et Emma) de St-Hyacinthe; Ovide, Armstrong, (Aldée); Mme Héloïse Laporte (Marie); Mme Charles Langlois (Hermine); ces trois dernières de St-Bernard; trois garçons: MM. Roméo Plouffe de St-Jude; René de St-Barnabé; Ovide de Montréal; deux frères: MM. François Plouffe, de St-Jude et Virtume des Etats-Unis; une sœur: Mme Amédée Laporte, de Montréal.
Les porteurs étaient: MM. Roméo-Aldée, Elphège, Fernand et Marcel Gaudette, Origène Armstrong, tous six de ses petits enfants. Le défunt faisait partie du Tiers-Ordre et était aussi membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Martin. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.
— On nous annonce également avec regret, le décès de M. Joseph Phaneuf (époux de Emma Lorange) décédé des suites de la grippe, le 20 avril, à l'âge de 77 ans. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Ses restes mortels furent exposés au Salon Mortuaire, chez M. Arthur Martin, de notre localité.
Le défunt laisse dans le deuil deux belles-sœurs: Mmes J.-B. Grégoire et Pierre Lamoureux. Un beau-frère: M. Joseph Loran. Son service funéraire fut chanté par M. le curé J.-E. St-Pierre, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon, de St-Louis et Louis Forest, de St-Barnabé, comme diacre et sous-diacre.
Les porteurs étaient: MM. Albert Sansoucy, Joseph Dupuis, Joseph Bernard, Ovide Archambault, J.-B. Lamoureux et Hector Larivière.
M. Arthur Martin avait la direction des funérailles. La dépouille mortelle fut inhumée aux Etats-Unis. Sympathies profondes à la famille en deuil.
— M. et Mme Ernest Bour-

POUR AIDER LES PROPRIETAIRES
L'hon. T.-D. Bouchard a déclaré au cours de la discussion sur le bill de Québec que les gouvernements devraient fournir à l'argent à 2 ou 3 pour cent aux gens qui veulent se construire des propriétés. On augmenterait de cette façon le nombre des propriétaires. Il faut protéger le petit propriétaire. Le gouvernement provincial est à étudier cette question. Il faut faire cesser les spéculations.

RETRAITES A LA VILLA STE-JEANNE D'ARC
Prochaines retraites fermées:
Du 7 au 10 mai: Demoiselles.
Du 10 au 13 mai: Dames.
Du 14 au 17 mai: Demoiselles.
Du 18 au 21 mai: Dames.
Du 21 au 24 mai: Demoiselles.
Du 25 au 28 mai: Dames.
Veuillez faire réserver immédiatement votre place en vous adressant à la direction de La Villa Sainte-Jeanne d'Arc, St-Hyacinthe, Tél. 1046.

DECES A STE-HELENE DE MME C. POITRAS
Ces jours derniers ont eu lieu à Sainte-Hélène de Bagot les funérailles de Mme veuve Cyprien Poitras (Adeline Laplante), décédée à l'âge de 97 ans et 10 mois. Elle laisse un frère, M. Arthur Laplante, de Ware, Mass., 3 fils, Eudèle, Pantaléon et Alexandre, le St-Hélène, son gendre et sa fille, M. et Mme Clovis Grenache de Léonimster, Mass., 1 belle-fille, Mme Eudèle Poitras, de Ste-Hélène, 17 petits-enfants, plusieurs arrière-petits-enfants. La levée du corps a été faite par le curé Joseph Morin, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Arthur Sylvestre, Candide Savoie, Téléphore Guertin et Isidore Rajotte. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. Edouard Dupuis et Joseph Lalime; les cordons étaient tenus par Mmes Téléphore Guertin, Joseph Lalime, Ludger Ledoux et Edouard Chabot. La quête a été faite par Mmes Candide Savoie et Isidore Rajotte.

DECES DE MME VVE OLIVIER LABARRE
Mme Vve Olivier Labarre, née Angèle Desrosiers, est décédée le 20 avril à l'âge de 85 ans, à sa demeure au village de St-Joseph sur Yamaska. La défunte laisse ses fils MM. Amédée et Wilfrid Labarre, du village de St-Joseph, et une fille adoptive, Mme Gauthier, des Trois-Rivières.
Les funérailles ont eu lieu mercredi le 21, en l'église paroissiale de St-Joseph sur Yamaska. Elles étaient sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg, de cette ville.

SAINT-JUDE
On nous apprend avec douleur la mort de M. Joseph Plouffe, époux de (Amanda) Perron, décédé à St-Jude, samedi le 10 avril, à l'âge de 87 ans, et dont les funérailles eurent lieu en notre église, lundi, le 12 à 10 heures.
M. le curé J.-E. St-Pierre, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés E. Chagnon, de St-Louis de Bonsecours et Maurice Godbout, de St-Bernard, comme diacre et sous-diacre.
Le défunt habitait avec son épouse, depuis plusieurs années, chez son fils, M. Roméo Plouffe, de cette localité.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, huit filles: Mmes N. Garand (Irène), des Etats-Unis; Wilfrid Gaudette (Martine) de St-Jude; Wilfrid Bonin (Antoinette); Arsida et Hector Perreault (Albina et Emma) de St-Hyacinthe; Ovide, Armstrong, (Aldée); Mme Héloïse Laporte (Marie); Mme Charles Langlois (Hermine); ces trois dernières de St-Bernard; trois garçons: MM. Roméo Plouffe de St-Jude; René de St-Barnabé; Ovide de Montréal; deux frères: MM. François Plouffe, de St-Jude et Virtume des Etats-Unis; une sœur: Mme Amédée Laporte, de Montréal.
Les porteurs étaient: MM. Roméo-Aldée, Elphège, Fernand et Marcel Gaudette, Origène Armstrong, tous six de ses petits enfants. Le défunt faisait partie du Tiers-Ordre et était aussi membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Martin. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.
— On nous annonce également avec regret, le décès de M. Joseph Phaneuf (époux de Emma Lorange) décédé des suites de la grippe, le 20 avril, à l'âge de 77 ans. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Ses restes mortels furent exposés au Salon Mortuaire, chez M. Arthur Martin, de notre localité.
Le défunt laisse dans le deuil deux belles-sœurs: Mmes J.-B. Grégoire et Pierre Lamoureux. Un beau-frère: M. Joseph Loran. Son service funéraire fut chanté par M. le curé J.-E. St-Pierre, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon, de St-Louis et Louis Forest, de St-Barnabé, comme diacre et sous-diacre.
Les porteurs étaient: MM. Albert Sansoucy, Joseph Dupuis, Joseph Bernard, Ovide Archambault, J.-B. Lamoureux et Hector Larivière.
M. Arthur Martin avait la direction des funérailles. La dépouille mortelle fut inhumée aux Etats-Unis. Sympathies profondes à la famille en deuil.
— M. et Mme Ernest Bour-

POUR AIDER LES PROPRIETAIRES
L'hon. T.-D. Bouchard a déclaré au cours de la discussion sur le bill de Québec que les gouvernements devraient fournir à l'argent à 2 ou 3 pour cent aux gens qui veulent se construire des propriétés. On augmenterait de cette façon le nombre des propriétaires. Il faut protéger le petit propriétaire. Le gouvernement provincial est à étudier cette question. Il faut faire cesser les spéculations.

RETRAITES A LA VILLA STE-JEANNE D'ARC
Prochaines retraites fermées:
Du 7 au 10 mai: Demoiselles.
Du 10 au 13 mai: Dames.
Du 14 au 17 mai: Demoiselles.
Du 18 au 21 mai: Dames.
Du 21 au 24 mai: Demoiselles.
Du 25 au 28 mai: Dames.
Veuillez faire réserver immédiatement votre place en vous adressant à la direction de La Villa Sainte-Jeanne d'Arc, St-Hyacinthe, Tél. 1046.

DECES A STE-HELENE DE MME C. POITRAS
Ces jours derniers ont eu lieu à Sainte-Hélène de Bagot les funérailles de Mme veuve Cyprien Poitras (Adeline Laplante), décédée à l'âge de 97 ans et 10 mois. Elle laisse un frère, M. Arthur Laplante, de Ware, Mass., 3 fils, Eudèle, Pantaléon et Alexandre, le St-Hélène, son gendre et sa fille, M. et Mme Clovis Grenache de Léonimster, Mass., 1 belle-fille, Mme Eudèle Poitras, de Ste-Hélène, 17 petits-enfants, plusieurs arrière-petits-enfants. La levée du corps a été faite par le curé Joseph Morin, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Arthur Sylvestre, Candide Savoie, Téléphore Guertin et Isidore Rajotte. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. Edouard Dupuis et Joseph Lalime; les cordons étaient tenus par Mmes Téléphore Guertin, Joseph Lalime, Ludger Ledoux et Edouard Chabot. La quête a été faite par Mmes Candide Savoie et Isidore Rajotte.

ser à ce que je disais, j'ai répondu comme je le pouvais, aux choses les plus banales, sachant bien que je franchais à jamais le lien si cher, m'enfonçant dans une nuit de désespoir, j'ai répondu:
— Je suis très touchée de votre intérêt, monsieur; en effet, un projet qui se réalisera plus tard, je l'espère, occupe ma vie...
Vivement, il recula, devenu subitement livide. Je repris hâtivement mes supplications. Avec un visible effort, il redevenait calme et froid et me répondit par ces mots qui me glaçèrent toutes:
— Mademoiselle, les trop nombreux millions de mademoiselle Darrier seraient un obstacle à l'accomplissement de mon projet.
— Mais, monsieur, vous avez vous-même une grande fortune.
— Point comparable aux cinquante, soixante, cent millions, que sais-je? de M. Darrier.
— Mais qu'est cela à côté de votre talent, de cette gloire littéraire...
Il m'interrompit à moitié: "Oh, oui! Ah! l'ironie des choses!" Je me félicitai pas... Mais non, non vraiment, je ne peux songer à réaliser votre projet au sujet de mademoiselle Darrier. Je ne peux l'assurer d'une affection que je n'éprouve pas. Je n'ai l'intention de me marier ni aujourd'hui ni jamais.
— Mais cette enfant se meurt!... balbutiait-elle encore.
— Je veux croire, mademoiselle, que votre tendresse pour elle vous égare, et que vous vous exagériez son état. A l'âge de mademoiselle Darrier, les sentiments de ce genre n'atteignent point, en général, une pareille profondeur. Je suis son idéal autre, de son admiration, de son amour enfin! illuminer sa vie du rayonnement de la vôtre?
Je compris plutôt que je n'entendais les derniers mots à peine perceptibles. Il regardait toujours au loin, très ému.
Un silence, puis je revois de nouveau son visage un peu pâle, les lèvres tremblantes, penché, anxieuses vers moi. Ah! Dieu! il faut vite parler, mentir, souffrir bien plus que pour mourir! car cet enfant, là-bas, se meurt... Et, d'un trait, sans vouloir pen-

PAINKILLER
DENTON DAVIS
Crampes - Entorses - Frissons
Rafraîchissez-vous au travail
BUVEZ Coca-Cola GLACE
TRADE-MARK

Jusqu'au bout
par des "MUNITIONS CIVILES"
ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE!
"Appartenant à ceux qu'elle sert"
SOUTHERN POWER CANADA

et je lus:
"Chère Mademoiselle,
"J'ai eu un long entretien avec mon fils ou plutôt, à vrai dire, j'ai monologué longuement devant lui, car il m'a écoutée presque en silence. A bout d'arguments, je l'ai interrogé directement, le priant de me parler sans détours, et voici sa réponse:
"Je demanderai la main de Mlle Darrier, étant donné ce que vous m'assurez des suites funestes que pourrait avoir mon refus; vous pouvez même, ma mère, le faire en mon nom au plus tôt."
"Il a ajouté en soupirant: "Il faut faire le bien qu'on peut en ce monde, donner du peu que l'on possède, car il y a des riches qui sont bien pauvres!"
"J'ai été saisie, je vous l'avoue, chère enfant, devant l'exceptionnelle gravité que mon fils a mise dans ses paroles. J'ai voulu savoir. J'ai interrogé, essayé de retrouver mon cher petit enfant d'autrefois; mais non, elles sont bien fermées, aux vieilles mères les âmes de leurs fils devenus des hommes.
"Cependant, je suis persuadée que la grâce et la tendresse de Mlle Marguerite auront vite fait d'ensémenir cet avenir encore un peu sombre aujourd'hui. Je vous laisse le soin d'agir au mieux auprès de votre chère petite malade. Dès demain je serai près d'elle, nous rendrons bientôt définitif, j'espère, un projet qui, pour ma part, me rend franchement heureux.
"Affectueusement à vous.
"Comtesse d'Holys."
Je restai inerte, debout dans l'immense antichambre, tenant dans mes mains ce carré léger de papier soyeux qui me paraissait si lourd. Il fallait pourtant agir. Je réunis M. et Mme Darrier et je leur fis le récit des événements qui venaient de se passer.
M. Darrier, ébahi d'abord, objecta que ce raimilleur de d'Holys ne lui plaisait guère, que ses trente-deux ans étaient bien loin des dix-huit ans à peine sonnés de sa fille; mais que, en somme, il était beau garçon et que si Muguette voulait se payer ce caprice, il était prêt à y souscrire en y joignant une dot de deux ou

SOUVENIRS DU PASSE

CE QUE PUBLIAIT LE CLAIRON EN

1915

AVRIL le 2. — Jeudi le 1er avril ont eu lieu les funérailles de M. Jules-Pierre Wingender, hui-sier de la Cour Supérieure, décédé le 29 mars. Il laisse son épouse, deux garçons, Elise et Léo; deux filles, Mlle R. Morel et Mme T. Brunelle; un frère, Paul, détective provincial; deux sœurs, Mmes Filatrault et Fournier, de Montréal.

— M. René Ducharme vient de prendre l'agence pour la vente des automobiles manufacturées par Dodge Brothers, de Detroit.

— On annonce le mariage de Mlle Bertha Rouleau, fille de M. et Mme J.-C. Rouleau, avec M. Joseph Dupuis, fils de Mme Vve Ant. Dupuis.

— M. et Mme Arthur Chagnon, du Château d'Eau, ainsi que M. Emile Chagnon, trésorier de la Cité, se sont rendus à Fall River, Mass., à l'occasion du décès de Mme T. Dupont, autrefois de cette ville.

— Les licences demandées pour tenir magasin de liquors en détail sont accordées par le Conseil Municipal à J.-N. et Uldéric Hébert, Lassonde et Frère Ltee, H. Messier & fils; J.-B. St-Pierre, Pierre Racine Ltee; Joseph-Alexandre Ostiguy; Bazinet & Brodeur Ltee.

— Les licences pour tenir auberge sont accordées aux personnes suivantes: Joseph Berthiaume, Pierre Gadois, L.-N. Picoté, Marguerite Galipeau, Vve Calixte Ledoux, Eugène Flabotte, Euclide St-Germain, Joseph Sauriol, Omer Prigent, Hôtel Union Ltee, Rosalie Dufresne, Vve F. Houle et Philibert Tubinville.

AVRIL le 9. — Des lettres patentes sont accordées à la compagnie Hôtel Union Ltee constituant en corporation MM. Henri Dufresne et Louis Benoit, hôteliers, Prosper Reeves, G.-A. Ducharme et Adélaïde Gosselin.

— Vers le 1er mai une nouvelle salle de pool sera ouverte au public au No. 213 Cascades, local occupé par M. Albert Chevalier, tailleur.

— Marie - Béatrice - Elizabeth - Bernadette se déplace le 5 à l'âge de 12 ans. Elle était la fille de ... et Mme Jovite Sciotte.

— La Chambre de Commerce a élu comme suit ses officiers pour l'année courante: Prés. M. Emile Solis, réçu; Vice-Prés. M. Jules Pavan; Sec.-Trés. M. Camille Feller; Directeurs, MM. A. Godbout, Louis Guertin, H. Sciotte, J.-A. Godard, J. Bergeron, T.-D. Bouchard, Arm. Lahaise et H. Brousseau.

— Un des enfants de M. Adélaïde Côté, employé chez A. Blondin & Cie, est tombé sur le trottoir cette semaine du haut de la rampe de la galerie de sa maison. Le Dr L. Jacques a prodigué les soins nécessaires.

— M. Emile Bouchard vient de se porter acquéreur, pour le prix de \$6,000.00, du terrain vacant situé au coin des rues Cascades et St-Michel et appartenant à Mme Dr J.-A. Girouard, de Lewiston, Maine.

— Samedi soir, M. et Mme Louis Chicoine, maire de St-Dominique, ont eu le plaisir de recevoir plusieurs parents et amis venus y passer le jour de Pâques.

AVRIL le 16. — Mme Joseph St-Germain, née Marie Benoit, est décédée à l'âge de 84 ans. Elle était la mère de M. T.-A. St-Germain, échevin.

— M. Joseph Chénette, entrepreneur, qui a siégé pendant 23 ans au conseil de ville comme échevin, est décédé mercredi ma-

"Un homme et son péché" sera joué à Saint-Hyacinthe sous les auspices du C.P.C.

La pièce de Valdombre, présentée à l'aréna au début de juin — Deux représentations — Les cours sur les gaz de mardi prochain.

La fameuse pièce "Un Homme et son Péché", de Claude-Henri Grignon, sera jouée à Saint-Hyacinthe au début de juin avec tous les artistes de cette populaire émission radiophonique. La troupe viendra jouer cette pièce à l'aréna local pour deux représentations, un samedi et un dimanche, mais les dates définitives ne sont pas encore fixées.

Ce spectacle sera sous les auspices du Comité de Protection Civile local. Telle est l'intéressante nouvelle que nous communiquons le quartier général du C.P.C. de St-Hyacinthe. C'est la réponse à la "grande organisation" dont le C.P.C. nous avait parlé la semaine dernière sans nous en révéler la nature. Grâce au C.P.C. de notre ville, la population maskoutaine aura donc l'occasion de voir à l'aréna, cette œuvre si populaire auprès des radiophiles.

Mardi au C.P.C. Dans un autre ordre d'idée, le C.P.C. local nous annonce que les cours sur les gaz qui devaient avoir lieu au manège militaire mardi dernier ont été remis à mardi prochain, à 8 h. Ce cours sera donné par le sergent-major Jean-Baptiste Roy, du régiment de réserve local. Le cours est donné en prévision des exercices contre les gaz qui auront lieu la semaine suivante. Prière à tous les membres de cet organisme d'y assister.

NOTRE DEPUTE ET LA PETITE PROPRIETE

"Si la Législature a fait un enterrement de première classe à la partie du projet de M. le Maire concernant la construction de deux immeubles pouvant loger une centaine de familles, elle a au contraire fait bon accueil à l'autre partie du projet. Ce deuxième prévoit la vente à prix réduits de lots à bâtir. Les acquéreurs jouiront d'une commutation de taxes à condition d'y construire une résidence privée ou une maison à deux logements dont l'un habité par le propriétaire.

Ce plan comporte des avantages certains. Il vaut la peine qu'on l'étudie et qu'on s'en prévaille.

Tout comme celui du Ministère de la Voirie qui réclame du Fédéral et du Provincial: 1) un système de crédit à trois pour cent; 2) la limitation à 5 pour cent du taux d'intérêt dans tous les cas de prêt hypothécaire; 3) l'adoption de mesures susceptibles de diminuer le fardeau des taxes qui pèsent trop lourdement sur les propriétaires.

Nous ne connaissons pas les détails du plan du ministère de la Voirie. Ces grandes lignes nous paraissent excellentes. En tout cas, le problème de la petite propriété est posé maintenant par les trois pouvoirs publics fédéral, provincial et municipal. Nous espérons qu'on donnera suite à ces discussions."

M. DAMASE LEVESQUE GAGNE SA CAUSE

L'hon. juge T. Rhéaume, de la Cour Supérieure, à St-Hyacinthe, a rendu récemment une intéressante décision dans une cause de J.-O. Dupras contre Damase Lévesque. Il s'agit d'une requête en révision de jugement. Par l'entremise de ses avocats, Lévesque alléguait avoir été poursuivi par Dupras en recouvrement d'une somme de \$289 sur billet et un jugement fut rendu contre lui par défaut en juin 1942.

L'assignation ne lui aurait été donnée ni personnellement, ni à son domicile ou à sa place d'affaires, mais sur procès-verbal à la suite d'une assignation par voie des journaux. Le défendeur prétendit que cette façon de procéder était illégale, irrégulière et nullement prévue par le code. De plus, il n'aurait eu connaissance du jugement que le 15 mars dernier, alors qu'une saisie-arrêt fut prise entre les mains de son patron.

Après avoir entendu les arguments exposés par Me Guay, le président du tribunal a accordé un sursis de l'exécution et a permis à Lévesque de contester l'action.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Donat Archambault de St-Hyacinthe, font part du mariage de leur fille Rita avec M. Denis Chevalier, fils de M. Emile Chevalier.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église paroissiale Notre-Dame du Rosaire, de cette ville, lundi, le 26 avril, à huit heures du matin. Après la cérémonie, il y aura réception à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire.

CADET GRADUE

Au cours de la promotion de cadets-officiers qui s'est déroulée mercredi après-midi au centre d'instruction militaire de Saint-Jérôme, le cadet J.-A.-G. Jetté de Saint-Hyacinthe, a été promu cadet-officier.

AUX FUNERAILLES DE M. ADELARD PAUL-HUS

Les funérailles de M. Adélaïde Paul-Hus, père de l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, vicaire à la paroisse du Christ-Roi de cette ville, ont eu lieu à l'église de St-Pierre de Sorel mardi le 13 avril courant. Ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière, M. Adélaïde Paul-Hus est décédé à l'hôpital Saint-Charles le 10 courant à l'âge de 69 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Louise Cournoyer; ses fils, M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, prêtre-vicaire au Christ-Roi, MM. Hector, de Montréal, et Jean-Marie Paul-Hus, de Sorel; sa fille Révérende Soeur Jeanne-Arce, des Soeurs du Bon Conseil, St-Jérôme. Il était le frère de M. l'abbé Michel Paul-Hus, curé de St-Aimé et de M. le père Dufault.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de St-Pierre de Sorel, fit la levée du corps, et M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, fils du défunt, chanta le service, assisté comme diacre de M. l'abbé Raoul Pélouquin, curé à Philippsburg, et comme sous-diacre de M. l'abbé Léo Sansoucy, préfet des Etudes au Séminaire de St-Hyacinthe.

GARDE D'HONNEUR DE ST-HYACINTHE

Sympathies: A l'occasion du décès de M. Adélaïde Paul-Hus, père de M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, ce dernier vicaire en la paroisse du Christ-Roi et aumônier de la Garde d'Honneur Ind. Inc. de Saint-Hyacinthe; il a été décidé à l'unanimité, lors de la dernière assemblée régulière du bureau de direction de la Garde d'Honneur, que les honoraires d'une messe pour le repos de l'âme de M. Adélaïde Paul-Hus soient payés et que des sympathies soient adressées à M. l'abbé Paul-Hus, aumônier.

Mariage militaire. Lundi avant-midi, le 26 courant, 7 1/2 heures a. m., au quartier général de la Garde d'Honneur Ind. Inc., de St-Hyacinthe, rassemblement pour le mariage militaire de M. Urbain Godin, membre du corps de clairons, avec Mlle Henriette Desrochers. Tenue militaire avec armes.

Par ordre: (Signé) Lt-Col. L.-P. Cordeau Commandant. (Communiqué)

PARTIE DE CARTES A L'HOTEL-DIEU

Une grande partie de cartes, organisée par la Jeunesse Féminine de St-Hyacinthe, aura lieu jeudi le 13 mai prochain à la Salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Cette partie de cartes est au profit de l'organisation de la Villa Saint-Hyacinthe. De magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants.

On compte que le public maskoutain saura répondre avec enthousiasme à cette invitation et on le remercie d'avance pour son encouragement. Nous donnerons de plus amples détails la semaine prochaine.

FEU M. P. GADBOIS A STE-HELENE

Ces jours derniers ont eu lieu, à Ste-Hélène de Bagot, les funérailles de M. Philias Gadbois, décédé à l'âge de 73 ans. Il laisse 3 frères, Ephrem, de Ste-Hélène, Willie et Denis, de Montréal, 3 sœurs, Mmes Jos. Pilon, Horace Ledoux, de Ste-Hélène, Omer Laferrrière, de Montréal. La levée du corps a été faite par le curé J. Morin et le service fut chanté par l'abbé Auguste Lincourt, du séminaire de St-Hyacinthe. La quête a été faite par MM. Roland Smith et Jean Lanoie, petits-neveux du défunt. Les porteurs étaient MM. Joseph et Paul Lanoie, Servile Smith, autres neveux, Joseph Archambault et Henri Beaugrand, ses cousins, et Joseph Guertin.

ECHOS MONDAINS

Prochain mariage:

Samedi le 1er mai en la cathédrale de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé V. Germain de Québec bénera dans la plus stricte intimité le mariage de Mlle Estelle Brodeur, fille de M. J.-H.-E. Brodeur décédé et de Mme Brodeur de Saint-Hyacinthe, au docteur Lomer Cayer, de Québec, fils de M. et Mme Georges Cayer, de Saint-Hyacinthe. Pas de faire-part.

Réception:

Mlle Jacqueline Rousseau et Juliette Pélouquin recevaient au Grand Hôtel dimanche dernier pour un shower d'ustensiles de cuisine en l'honneur de Mlle. Olivette Dumaine dont le mariage aura lieu prochainement. Les invitées étaient: Mme J.-A.-A. Dumaine, Georges Cayer, Roger Cayer, Québec, Léopold Allard, Roger Champagne, Maurice Bernier, Georges Bernier, St-Pie, Laurent Sciotte, Lucien Phénix, Jean Phénix, Upton, J.-Bruno Messier, Hertel Cloutier, Alcide Duperron, Gérard Beaudet, John Ryan, St-Lambert, Lusignan, Beauchesne, Montréal, Marcel Gosselin, Mlle Gisèle Dumaine, Huguette Dumaine, Liliane Cayer, Jeanne St-Roch, Yolande Nichols, Pauline Brunelle, Jacqueline David, Pierrette Desautels, Madeleine Lord, Angéline Lachapelle, Mary Fife, Kathleen Pavan, Denyse Jetté, Odette Leblanc, Anita Larose, Jeanne Claret Cadieux, Colette Chabot, Louise Ponthriand, Sorel, Gertrude Sylvestre, Estelle Brodeur, Sorel, Bedard, Laurette Perrault, Sorel, Simonne Sylvestre, Sorel, Lucienne Larochelle, Madeleine Rathé, Simonne Bienvenue, Henriette Riendeau, Denyse Dupont, Suzanne Duhamel.

Placements:

Mlle Pauline Borduas, Jeannette St-Onge, Ruth Giasson, Gertrude Blanchard, MM. Conrad Chagnon et Pierre Philie se sont rendus à la cabane à sucre de M. Jules Desautels dimanche dernier.

— Mme Francis Blackburn, de Farnham, était en visite ces jours derniers chez M. et Mme Arthur Denault.

— Met Mme Paul Chénette, de Verdun et leurs fillettes Ghislaine et Lucie étaient en visite dimanche dernier chez Mme Chénette.

— Mme Frédéric Dorion et son fils Roger, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe en fin de semaine chez des parents. Ils ont aussi rendu visite au Rév. Père Dorion, O.P., fils de Mme Dorion.

— Mme Jean Lincourt est retournée à Coaticook après un séjour d'une semaine chez ses parents M. et Mme Edmond Leblanc.

— Mlle Lucile Collette et Henriette Derome étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

— M. Jean Massicotte a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

— M. et Mme L. Moreau et leurs enfants Nicole et Gilles sont actuellement les invités de M. et Mme E.-O. Desjardins.

— Mlle Dolorès Mathieu, de St-Aimé était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

— Mlle G.-H. Banting, garde-malade de la Marine canadienne est partie pour Halifax, N.-E., après un séjour de quelques mois à Saint-Hyacinthe.

— Mlle Louise et Madeleine Cadieux sont actuellement en vacances chez leur tante Mme Camille Laperle.

— Mme Horace Saint-Germain et Mme Jean St-Germain étaient de passage à Montréal au début de cette semaine.

— Mlle Olivette Chalifoux, de Beloeil, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

— Mme Louis Trudel et ses fillettes Louise et Suzanne, de Montréal passent quelques jours chez Mme Ephrem Brodeur.

— Mlle Marie Laframboise, de Montréal, est actuellement l'invitée de Mme Maurice Saint-Jacques.

— M. et Mme Guy St-Onge et leur bébé Collette, de St-Paul d'Abbotsford passent la fin de semaine de Pâques chez M. et Mme Omer Philie.

— Mlle C. Despatis, de Montréal, à St-Hyacinthe pour la fin de semaine.

— Mlle Kathleen Pavan est actuellement en vacances à Galt, Ont.

— Mme Germain Bouchard s'est rendue à Montréal et à Pointe Gatineau en fin de semaine.

— Mlle Louise Ponthriand, de Sorel, de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

— M. Armand Fournier, de Montréal était de passage dans notre ville au cours de la semaine dernière.

— M. Marcel Morin étudiant au Mont St-Louis, Montréal, passe les vacances de Pâques chez son père M. Henri Morin.

La rédaction se fera un plaisir de publier, sans frais, toutes nouvelles concernant les Echos Mondains. Tél. 370.

MESDAMES

MAGASINER, c'est FACILE
ACHETER, c'est DIFFICILE

EPARGNEZ-vous des fatigues, en vous RENDANT chez

BERGERON & SICOTTE ENRG.

SAINT-HYACINTHE

Vous trouverez un choix varié dans les:

SOIES, CREPES LAINAGES, TOILES, COTON, PATRONS, BAS, GANTS, SACOCHES, FANTAISIES, TROUSSEAUX DE BEBE

Ils vous présentent des marques connues:

"WATSON" "PENMANS" "WABASSO" "CORTICELLI" "BUTTERICK"

FATIGUES exclues — QUALITE obtenue — chez —

BERGERON & SICOTTE ENRG.

1624, 5ième rue, Des Cascades Tél. 276

SAINT-HYACINTHE

MME LEBLANC AVAIT RAISON ...

LE MÉLANGE LIPTON

POUR SOUPE AUX NOUILLES, DONNE, EN PEU DE TEMPS, UNE SOUPE QUI A VÉRITABLEMENT LE GOÛT DU POULET



● La soupe la plus délicieuse, appétissante, que vous ayez jamais servie. Elle est de préparation si facile et si rapide que vous en voudrez toujours une provision. Ajoutez simplement le contenu du paquet à 4 mms d'eau bouillante. Faites tasser 7 minutes. Le résultat: Une soupe dorée, délicieusement assaisonnée et d'une saveur si délicieuse que vous direz qu'elle est comparable à la meilleure soupe cuite lentement que vous ayez jamais faite sur votre propre poêle.

Le mélange Lipton, soupe aux nouilles, est très économique... chaque paquet donne un litre plus de soupe que vous n'obtiendrez des soupes en boîtes. Demandez-le à votre épicerie dès aujourd'hui.

LIPTON'S NOODLE SOUP MIX

THOMAS J. LIPTON, LIMITED

UN PRODUIT DE

LIPTON

Les emballages du THE LIPTON PLEIN DE SAVEUR (à fines feuilles)

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE



VICTOIRE

Seule la victoire sur les puissances d'agression assurera la justice et la paix après la guerre. Il ne peut y avoir de compromis avec des bandits internationaux.

A cette victoire nous voulons tous contribuer.

La victoire coûte cher.

Quelques-uns ont le privilège de combattre; tous ont celui d'épargner afin de fournir à nos combattants des engins de guerre modernes.

Des sommes d'argent énormes doivent être prélevées pour les avions, les navires, les tanks, les canons, les bombes, les obus et les balles.

Contribuez à la victoire en épargnant pour—

Acheter des Obligations de la Victoire ainsi que des Certificats et des Timbres d'Epargne de Guerre—

Payer les impôts sur le revenu nécessairement lourds—

EN PLUS DE

Conservé votre assurance sur la vie et pourvoir à votre indépendance future—

Ce programme d'épargne voulue et méthodique est une partie du prix de la VICTOIRE.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE

... fruit de 125 années de fructueuses opérations

Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

Achetez les Certificats d'Epargne de Guerre